

# Mauvaise analyse de Mgr Utembi : le bicéphalisme du Rassemblement est un faux débat

PAGE 3

N° 6970 du mardi 14 mars 2017

Prix : 2500 FC

# Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

34<sup>ème</sup> année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

# Moïse Katumbi : « Le pays est au bord de la faillite »

P. 2



Moïse Katumbi Chapwe, membre du Rassemblement et candidat à la présidentielle

## À haute voix

### Le réveil d'un géant

LE POTENTIEL

La bataille au sein du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement a pris fin. De la plus belle manière d'ailleurs.

(Suite à la page 2)

Poursuivant sa tournée diplomatique en Afrique

## Félix Tshisekedi a rencontré le président malien

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

## Sommaire

### Evenement

Phénomène Kamuina Nsapu : faible marge de succès pour la délégation des dignitaires à Kananga

PAGE 3

### Politique

Phénomène Kamuina Nsapu : les jeunes de l'espace Kasai favorables à la paix

PAGE 4

### Politique

Lieu d'inhumation du corps de Tshisekedi : la polémique s'amplifie

PAGE 5

### Economie

Finances publiques : l'ODEP examine le taux d'exécution de crédits provisoires

PAGE 6

### Sports

Caf-C1 : V. Club rassure, Mazembe fait un faux départ

P. 14

### Dernière heure

Vatican : le pape François prévoit une visite à Juba et zappe Kinshasa

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

## À haute voix

## Élections à tout prix

(Suite de la page 1)

Désormais, le Rassemblement a une direction politique unique où se retrouvent toutes les neuf plateformes signataires de l'acte de Genva.

C'est en se surpassant que tous les membres du Rassemblement, pris non à titre individuel mais en rapport avec leurs plateformes, ont pu vaincre le démon de la division en sauvant ce regroupement politique d'une implosion.

En retrouvant son unité et en s'alignant tous derrière le couple Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, le Rassemblement s'est donc donné une nouvelle âme. C'est un nouveau départ qui met le cap sur l'alternance démocratique par la voie des urnes. Ce qui rallume davantage l'esprit de Genva. Car, à dire vrai, le Rassemblement n'a pas été créé pour la transition. Son objectif principal a été et reste toujours les élections et l'alternance.

C'est dans cet élan qu'en juin 2016, Etienne Tshisekedi a réuni à Bruxelles toutes les forces politiques et sociales acquises au changement pour faire front face au pouvoir en place et le contraindre à organiser les élections en vue de l'alternance. La bataille qui a failli l'emporter était, à tout point de vue, inappropriée. C'était une distraction de mauvais goût qui n'avait pour seul objectif que d'éloigner le Rassemblement du combat pour lequel il a été créé.

Aujourd'hui, le Rassemblement est une force redoutable vis-à-vis du pouvoir. C'est un animal politique blessé qui a su survivre de ses blessures.

Face au pouvoir qui ne tarit pas d'imagination pour faire dérailler le cycle, le Rassemblement se constitue désormais en garde-fou, bien en place pour faire barrage à tout projet d'une transition sans fin.

## Moïse Katumbi : « Le pays est au bord de la faillite »

*De son lieu d'exil forcé, Moïse Katumbi ne désarme pas. Il continue à croire à l'alternance démocratique, l'accord du 31 décembre 2016 ayant tracé la voie à suivre. Il note en passant une mauvaise foi dans le chef de la Majorité présidentielle qui multiplie des obstacles pour en retarder la mise en œuvre. Dans un entretien accordé au journal La Libre Belgique, l'ancien gouverneur du Katanga évoque les grands défis de la RDC et l'urgence de tout mettre en œuvre pour sauver le pays de la faillite. Dans la grande bataille pour l'alternance, l'opposant au pouvoir de Kinshasa est convaincu que le Rassemblement, resté un et indivisible, a un grand rôle à jouer.*

*Malgré les sombres perspectives qui se dressent, alimentées notamment par la stratégie du chaos que met en place la MP, le candidat déclaré à la prochaine présidentielle estime que « si on a l'alternance, en deux ou trois mois, on peut changer le visage du pays et mettre un terme à toutes ces tueries derrière lesquelles on retrouve la main du pouvoir ». Il sait que la MP ne va pas facilement accepter la mise en œuvre intégrale de l'accord du 31 décembre 2016, aussi appelle-t-il le peuple congolais à se référer à l'article 64 de la*

**Monsieur Katumbi, pensez-vous que cet accord de la saint-Sylvestre sera un jour d'application ?**

« Personnellement, je veux croire en cet accord. Que les choses soient dites clairement, ce sont le président de la République et la majorité présidentielle qui font tout pour bloquer le processus. Mais ils ne doivent pas perdre de vue que si cet accord n'est pas appliqué, Joseph Kabila n'est plus légitime. Son dernier mandat s'est terminé le 19 décembre. C'est de cet accord de la saint-Sylvestre qu'il peut tirer sa petite légitimité pour prolonger un peu son maintien au pouvoir. »

**Quels sont les moyens dont vous disposez pour contraindre la majorité présidentielle à appliquer cet accord ?**

« On ne veut pas le chaos dans le pays mais Kabila et les siens nous y emmènent tout droit. Nous, si vous voulez bien regarder toutes les négociations de ces derniers mois, vous constaterez qu'on a tout fait pour éviter ce chaos, pour éviter la confrontation. On n'est pas des demandeurs d'emploi qui se sont assis à la table des négociations pour décrocher un job. On veut sauver le peuple congolais. On ne va pas se laisser balader par le président, on va se réunir avec le Rassemblement et on va fixer une date butoir à la majorité présidentielle pour l'application de l'accord de la saint-Sylvestre... Vous savez, aujourd'hui, on sait ce que trame le clan Kabila. Lors de la réouverture de la session parlementaire, certains députés ont été chargés de lan-

cer un projet pour l'organisation d'un référendum. Ce qui est explicitement interdit dans l'accord de la saint-Sylvestre. Cela indique donc clairement que la majorité ne veut pas appliquer ce texte et veut passer en force. On n'est pas dupe. »

**Que comptez-vous faire si ce scénario se produit ?**

« On appellera le peuple congolais à barrer la route à ces gens et à leur projet. On demandera l'application de l'article 64 de la Constitution qui dit que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution. Plus aucun élu n'est légitime dans notre pays puisque tous les délais pour le renouvellement des fonctions électives ont été largement dépassés, nous sommes donc bien dans ce scénario décrit par l'article 64. Mais nous demanderons que ce mouvement se fasse pacifiquement. Il y a déjà eu beaucoup trop de Congolais qui ont été tués par ce pouvoir. »

**Jusqu'ici, le pouvoir en place ne s'est pas montré très sensible à ces menaces ?**

« On a le sentiment qu'il considère le fait que l'on s'assoit à la table des négociations comme une faiblesse. Mais ce n'est pas le cas. Je me répète, le Rassemblement veut, exige même, la fin des souffrances pour le peuple congolais. Nous sommes devenus le peuple le plus pauvre du monde. Même le sud-Soudan est mieux loti que nous. C'est inacceptable et

*Constitution qui lui garantit le droit de souverain primaire et seul vrai détenteur du pouvoir.*

*Et lorsque le pouvoir en place prépare le terrain pour faire passer le projet d'un référendum constitutionnel, Moïse Katumbi lance l'alerte : « On appellera le peuple congolais à barrer la route à ces gens et à leur projet. On demandera l'application de l'article 64 de la Constitution qui dit que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution ».*

*Dans tous les cas, il rassure quant à sa volonté d'user de toutes les voies pacifiques pour faire plier la MP. « On ne veut pas le chaos dans le pays mais Kabila et les siens nous y emmènent tout droit.*

*Le vide laissé par Etienne Tshisekedi, l'engagement pour continuer son combat et la présidentielle en 2017, Moïse Katumbi n'a édulcoré aucune question. « Mon pays n'est pas une boucherie. Aucun peuple n'a le droit de souffrir comme souffre le peuple congolais ». C'est tout le sens d u combat politique dans lequel il s'est engagé. A La Libre Belgique, Moïse Katumbi ne s'est pas dédit. Interview.*

cela va empirer si le pouvoir s'obstine. Comment voulez-vous faire venir des investisseurs sérieux dans un tel environnement, les institutions internationales ne suivront plus. Le pays est au bord de la faillite. Le gouvernement va faire tourner la planche à billets, l'inflation sera terrible et les Congolais souffriront encore un peu plus. Je ne sais pas comment l'Etat va payer les fonctionnaires dès le mois d'avril. Le seul responsable de cette situation, c'est Joseph Kabila et quelques-uns de ses caporaux dont certains étaient déjà en place sous Mobutu avant de fuir quand la situation est devenue désespérée. Le scénario pourrait fort bien se répéter dans un avenir pas si lointain. »

Ces dernières semaines, des tensions sont apparues au sein du Rassemblement ?

« Beaucoup de choses ont été dites. Je constate qu'aujourd'hui nous avons un président du Rassemblement en la personne de Félix Tshisekedi et un président du comité du suivi de l'accord avec Pierre Lumbi. Les choses se sont mises en place. Il a fallu se restructurer après la perte d'Etienne Tshisekedi. C'est un géant qui est parti, mais on a pu trouver une solution et repartir de l'avant grâce à des négociations en interne. C'est le jeu démocratique. Les noms de Félix Tshisekedi et de Pierre Lumbi sont sortis de ces négociations et je félicite tout le Rassemblement pour être parvenu à ce compromis. »

**Certains vous ont quitté ?**

« Ils ont été beaucoup trop impatients. Ils ont oublié que le Rassemblement ce n'était

pas un ensemble d'individus mais bien des plateformes. Ceux qui ont signé l'accord lors du conclave de Genva, qui a donné vie au Rassemblement, l'ont fait pour le compte des plateformes, pas en leur nom. S'ils quittent la plate-forme, ils n'emmenent pas la signature avec eux. »

Pensez-vous sérieusement que le président Kabila mettra en œuvre les accords de la saint-Sylvestre ?

« Il doit comprendre qu'il n'a plus le choix. Il lui reste une petite fenêtre pour quitter le pouvoir grâce au travail des évêques de la Cenco. S'il ne saisit pas cette dernière opportunité, ce sera terrible pour lui et il sera seul. Tous les autres qui le suivent aujourd'hui vont l'abandonner. Tous les jours, je reçois des coups de fil des membres de la majorité. Des membres importants qui me disent qu'ils ne sont pas d'accord avec le président et qu'il faut sauver le pays. C'est pour cela que je sais qu'il sera vite lâché et que le Congo sera là après Kabila. Ce n'est pas la fonction qui est importante, c'est l'Etat. »

**Comptez-vous présenter la candidature de Félix Tshisekedi pour le poste de Premier ministre tel qu'évoqué dans l'accord de la saint-Sylvestre ?**

« Evidemment. Il y a un consensus chez nous et il y a le courrier qu'Etienne Tshisekedi avait envoyé pour qu'il soit remis aux évêques. Dans les tout prochains jours, le duo composé de Pierre Lumbi (président du conseil des sages) et de Félix Tshisekedi

(Suite en page 16)



## Mauvaise analyse de Mgr Utembi : le bicéphalisme du Rassemblement est un faux débat

**Pour le retard pris dans la mise en application de l'accord de la Saint-Sylvestre, Mgr Utembi, président de la Cénco, évoque, entre autres, obstacle le bicéphalisme du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Une position qui est loin de correspondre à la réalité. Car, derrière Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, c'est tout le Rassemblement qui s'est aligné. Le bicéphalisme n'existe que dans la tête de ceux qui ont échoué dans leur projet de pousser le Rassemblement à l'implosion.**

### LE POTENTIEL

Dans une déclaration faite à Kisanгани, chef-lieu de la province de la Tshopo, également sa province ecclésiastique, Mgr Marcel Utembi, président de la Cénco (Conférence épiscopale nationale du Congo), a fait remarquer que le « bicéphalisme » du Rassemblement était un frein à la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre 2016. Une déclaration qui n'a pas laissé indifférents certains cadres du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

Dans les rangs du Rassemblement, on pense que la déclaration, loin d'éclairer les esprits, attise plutôt une crise tout à fait artificielle créée de toutes pièces juste pour déstabiliser



ser ce regroupement. Car, après la mise en place de sa nouvelle direction, le Rassemblement a retrouvé son unité que nul ne peut contester à ce jour, se défend-on dans ses milieux.

En même temps, on rappelle à Mgr Marcel Utembi de se référer à l'acte de Genval pour comprendre dans quel contexte et avec quels acteurs le Rassemblement a été créé au terme du conclave de l'opposition convoqué dans la capitale belge par Etienne Tshisekedi.

En effet, au Rassemblement, on relève que ce regroupement n'a pas été créé par des individus *in tuito personae* mais plutôt par des plateformes politiques et des organisations de la Société civile qui ont voulu s'associer à côté d'Etienne Tshisekedi dans son combat pour le triomphe de la démocratie en République démocratique du Congo.

De ce point de vue, on estime que ramener le Rassemblement aux individus, comme a semblé le dire Mgr Utembi depuis Kisangani, est une erreur d'analyse lourde de conséquences sur le plan politi-

que.

Au Rassemblement, « il n'y a jamais eu bicéphalisme », tonne-t-on à Limete, siège de ce regroupement politique. Le cas de Joseph Olenghankoy qui a fait rébellion en titre individuel ne peut nullement constituer un cas de bicéphalisme, comme le prétend Mgr Utembi, se dit-on à la permanence du Rassemblement. A cet effet, le Rassemblement note que la médiation conduite par la Cénco ne devrait pas tomber dans le piège de ceux qui travaillent au dédoublement du Rassemblement pour justifier le retard dans la relance des discussions directes pour la conclusion de l'arrangement particulier à l'accord du 31 décembre.

Autrement dit, au Rassemblement, on pense que rien n'empêche à ce jour la Cénco de rouvrir ces discussions. Car, sur les 13 délégués du Rassemblement

associés à ces travaux, seul Joseph Olenghankoy s'est désolidarisé – les 12 autres étant restés fidèles au duo Félix Tshisekedi – Pierre Lumbi portés à la tête du Rassemblement.

Dans les milieux proches du Rassemblement, on est d'avis que la déclaration de Mgr Marcel Utembi soulève un débat qui n'en est pas un. Le bicéphalisme est une utopie créée par les forces obscures – qui ont mis tout en œuvre pour l'implosion du Rassemblement. Malheureusement, le Rassemblement est parvenu à surmonter ses différences en se dotant d'une nouvelle direction politique. Le cas isolé de Joseph Olenghankoy ne peut donc pas être évoqué comme une raison valable de blocage pour la conclusion de l'arrangement particulier.

Pour autant que les neuf plateformes politiques signataires de l'acte de Genval se soient alignées au duo Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, la Cénco ne devrait plus se référer à une crise qui n'existe pas. Aborder le problème sous cet angle, c'est retomber dans les travers de ceux qui continuent à s'opposer à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre.

Le bicéphalisme du Rassemblement est un vrai-faux débat. Le Rassemblement, utile, est celui qui s'est ressoudé autour de Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi. C'est le seul interlocuteur autant pour la Cénco que pour la MP. À moins que l'une ou l'autre conjugue déjà l'accord du 31 décembre 2016 au passé.

## Phénomène Kamuina Nsapu : faible marge de succès pour la délégation des dignitaires à Kananga

### LE POTENTIEL

Le gouvernement est en train de mettre la charrue avant les bœufs dans le dossier Kamuina Nsapu qui empeste la paix et la sécurité dans l'espace Kasai. Tout est fait comme si l'on ne veut pas résoudre ce conflit qui vient de toucher maintenant toutes les 5 provinces de l'espace Kasai. En effet, le dimanche 12 mars, un avion a atterri à l'aéroport de Kananga en provenance de Kinshasa avec à son bord le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et sécurité, accompagné par une forte délégation des sénateurs et députés du coin ainsi que par plusieurs notabilités. Ce membre du gouvernement et sa suite viennent tenter de mettre un terme au phénomène Kamuina Nsapu.

Jusqu'à-là, le pouvoir de Kinshasa n'a usé que de la force pour tenter de mater les miliciens sans aucun succès. Partis du territoire de Dibaya dans la province du Kasai, les Kamuina Nsapu, ont envahi toutes les cinq provinces de l'Espace Kasai en huit mois. Dans sa détermination à

exterminer les miliciens Kamuina Nsapu, du nom du chef coutumier tué par la police congolaise en août 2016, le pouvoir de Kinshasa se fait coupable de l'usage disproportionné de la force. Là-dessus, la vidéo de Mwanza lumba est si éloquente. Pire, les charnières sont en train d'être découvertes dans l'espace Kasai. C'est le signe que les opérations militaires menées dans la zone ne se sont pas déroulées dans les règles de l'art. Pourquoi jeter des corps dans des fosses communes alors que la loi congolaise stipule que tout Congolais a droit à une sépulture digne ?

C'est donc après toutes ces exactions que Kinshasa tente une mission de conciliation, en essayant de colmater les brèches, alors que le phénomène a pris des proportions équitantes. Les Kamuina Nsapu opèrent dans un espace de plus de 500 000 m<sup>2</sup>. Personne ne sait expliquer comment un mouvement qui n'a pas de chef puisse perdurer autant et surtout agir sur plusieurs endroits malgré la répression disproportionnée dont il fait l'objet de la part des forces loyalistes.

La raison de la suite de ce conflit pourrait être dans le rejet, par ces populations, de l'autorité établie.

En janvier 2017, le Premier ministre, Samy Badibanga Ntita, a renoncé à son voyage en dernière minute pour Kananga. Les présumés Kamuina Nsapu ont dit vouloir négocier la trêve qu'avec le gouvernement qui serait issu de l'Accord du 31 décembre 2016. Ceci devrait expliquer la persistance de ce phénomène qui s'attaque principalement aux symboles du pouvoir.

Dès lors, comment le gouvernement peut-il prétendre parvenir à régler totalement ce conflit alors qu'il est illégitime aux yeux des populations enrôlées de cette milice ? N'est-il pas plus judicieux de privilégier la conclusion des négociations directes sur l'Arrangement particulier à l'Accord puis mettre rapidement en place un gouvernement qui sera dirigé par un Premier ministre issu du Rassemblement, la frange de l'opposition la plus représentative dans la population ? Seul un gouvernement issu de l'accord de la Saint-Sylvestre peut résoudre de manière durable ce conflit.

Bien plus, le ministre de l'Intérieur avait soutenu gérer ce problème sous trois angles : militaire, politique et coutumier. Pourtant, ce sont les opérations militaires qui ont été privilégiées. A ce jour, les revendications de la famille n'ont pas connu un début de réponse. L'Etat n'a toujours pas remis le corps du chef Kamuina Nsapu à sa famille pour qu'il soit enterré selon les us et coutumes. Toutes ces raisons font que la délégation, conduite par Ramazani Shadari, ne récoltera pas grand-chose de sa mission.

La paix et la sécurité durables dans l'espace Kasai ne sont pas pour demain. Surtout que l'idée qu'a la Majorité présidentielle derrière sa tête est de torpiller l'Accord du 31 décembre 2016 après la mort d'Etienne Tshisekedi. Ce dernier, outre sa stature nationale, est natif de l'espace Kasai.

A voir le traitement que Kinshasa réserve à sa dépouille, plus de 42 jours après sa mort, il est illusoire de penser trouver une oreille attentive auprès des Kasaiens, dans leur écrasante majorité.



## Phénomène Kamuina Nsapu : les jeunes de l'espace Kasai favorables à la paix

**Les jeunes de l'espace Grand Kasai prennent position sur la persistance du conflit qui paralyse les activités économiques dans les provinces du Kasai, Kasai Oriental, Lomami et du Kasai Central.**

P.M.

**A**u cours d'une déclaration, hier lundi 13 mars à Kinshasa, la jeunesse kasaïenne pour la paix et le développement a fustigé son exclusion dans la recherche de la paix et interpelle les autorités politico-administratives à prendre des mesures efficaces qui s'imposent afin de rétablir un climat de paix dans cette partie de la République.

La solution pour le rétablissement de la paix, selon les jeunes du grand Kasai, passe notamment par la démission du gouverneur Alex Kande Mupompa et de son gouvernement provincial. « Ils n'ont pas su gérer la crise à son état embryonnaire et continuent à faire preuve d'incompétence et de frivolité. Nous demandons donc le remplacement d'autres ani-



mateurs des institutions provinciales à même de restaurer la concorde entre filles et fils du Kasai », a fait savoir le porte-parole de ce mouvement, Jean-Paul Tshijiya.

Entre-temps, la jeunesse kasaïenne entend apporter sa pierre dans la recherche de la paix. « Connaissant que la plupart d'auteurs et de victimes des affrontements entre les forces de l'armée de la République et les milices proches du chef Kamuina Nsapu sont des jeunes et enfants ; sachant que la paix est le principal facteur du développement de notre espace, nous envisageons une descente sur le terrain d'une commission des jeunes

pouvant faciliter la médiation entre les notables et les jeunes miliciens », note-t-on dans la déclaration.

Par ailleurs, la jeunesse de l'espace projette d'autres actions de grande envergure notamment le dépôt d'un mémo aux autorités compétentes.

« Nous interpellons les dignes filles et fils de notre espace à se dépasser des intérêts personnels et privilégier l'unité et la cohésion dans l'espace grand Kasai. Nous encourageons toute initiative pour le retour effectif de la paix et le rétablissement de l'autorité étatique dans notre espace », a déclaré Jean-Paul Tshijiya.

## La Ceni affirme avoir enrôlé 98% de personnes attendues à l'Équateur

**L**a Commission électorale nationale indépendante (Ceni) assure avoir enrôlé 920 000 personnes sur les 935 000 attendues (98%) lors des opérations d'enrôlement des électeurs dans la province de l'Équateur. Le secrétaire provincial de la centrale électorale, Achille Bolekela, a livré ces chiffres dimanche 12 mars à Mbandaka, chef-lieu de la province. À Mbandaka, a-t-il fait savoir, les centres d'enrôlement ne connaissent pas d'engouement alors qu'ils ont fermé leurs portes dernièrement, trois mois après le début de l'enrôlement des électeurs.

Dans d'autres parties de l'Équateur, la Ceni compte fermer progressivement les centres d'enrôlement jusqu'au 22 avril prochain. Achilles Bolekela estime, par ailleurs, qu'avec les personnes qui vont se présenter aux centres d'enrôlement pendant cette période, le nombre d'inscrits pourrait dépasser le million.

Ce qui, soutient-il, pourrait augmenter le nombre de sièges pour l'Équateur.

En 2011, cette province qui était encore un district avait enregistré 770 300 enrôlés. Ce qui lui a valu d'avoir 12 députés nationaux et 22

députés provinciaux.

### MBANDAKA: LE DÉPUTÉ LOKONDO SENSIBILISE LES PYGMÉES

Dans la même province, dans la ville de Mbandaka, le député national Henri-Thomas Lokondo a sensibilisé, dimanche 12 mars dernier, les pygmées à s'enrôler pour obtenir des cartes d'électeurs en prévision des prochaines élections.

« J'ai sensibilisé les amis pygmées et je le ferai même demain ou après-demain s'il y a prolongation [de l'opération d'enrôlement] pour qu'ils puissent tous s'enrôler », a-t-il fait savoir. Selon le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante, les premiers centres d'inscription des électeurs ferment à Mbandaka mardi 12 mars.

### DU MATÉRIEL POUR LA FABRICATION DES CARTES D'ÉLECTEURS

Par contre, au Nord-Kivu, plus de cinquante mille cartes destinées à la fabrication des cartes d'électeurs ainsi que du matériel électoral ont été envoyés dans les centres d'enrôlement à Walikale, Masisi, Rutshuru, Lubero et Beni (Nord-Kivu), a annoncé, hier lundi 13 mars à Radio Okapi.

## Cinq questions à Samir Amin (\*)

**1. Cela fait soixante ans que le Ghanéen Kwame Nkrumah a prononcé son célèbre discours d'indépendance de son pays. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, pourquoi organiser un salon anticolonial ? Quel est le sens de ce combat-là, aujourd'hui ?**

D'abord, faire connaître aux nouvelles générations leur propre histoire, malheureusement largement oubliée, et, quand elle est enseignée, mal enseignée ; leur faire comprendre que le combat pour l'indépendance nationale n'était pas la fin de l'histoire, que c'était une étape incontournable, bien sûr, mais que le combat contre l'impérialisme continuerait après avoir reconquis son indépendance. Le colonialisme, il faut accepter sa définition, c'est-à-dire l'abolition formelle de la souveraineté nationale, nous n'en sommes plus là. Et le colonialisme est effectivement dépassé, sauf pour la Palestine.

**2. Le colonialisme a**

**cedé la place à l'impérialisme ?**

À de nouvelles formes de l'impérialisme. Elles s'expriment par la conditionnalité. Ce que l'on appelle l'aide occidentale, les soi-disant donateurs, les Etats-Unis, les pays européens, l'Union européenne, le Japon et leurs instruments internationaux, imposent aux pays africains la conditionnalité, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent accéder au marché mondial qu'à la condition d'accepter que leur politique nationale soit soumise aux principes du libéralisme, à savoir la privatisation de toutes les activités économiques, les services sociaux, l'ouverture incontrôlée au capital, etc. Les Occidentaux prétendent que les pays qui accepteraient ces règles se verraient bénéficier d'un apport de capitaux gigantesques qui permettraient leur développement, ce n'est pas le cas. Mais cela donne la possibilité du pillage des ressources naturelles du continent africain, non seulement le pétrole et le gaz, mais également les nouvelles ressource-



ces naturelles que sont la terre agricole et, on peut dire, l'eau et l'air.

**3. Est-ce que cette lecture ne minimise pas la responsabilité des dirigeants africains dans les lacunes du développement ?**

Pas du tout. Les dirigeants africains sont des comparses dans ce pillage du continent africain. Les miettes financières ne sont pas négligeables pour eux. C'est-à-dire que ce modèle permet à une petite minorité d'être effectivement bénéficiaire. Ça se manifeste par une croissance de l'inégalité dans les pays africains qui n'est pas moins marquée qu'elle ne l'est dans les pays des centres capitalistes développés.

**4. Parmi les marqueurs du colonialisme, de plus en plus décrié par certains, il y a le franc CFA. Pensez-vous, comme d'autres, que le franc CFA constitue une forme de servitude monétaire ?**

Bien sûr. Lorsque les pays africains sont venus indépendants, la question se posait : vont-ils maintenir ce lien, à travers la monnaie, particulier avec la France, ou le remettre en question ? En 1969, j'avais été invité par Hamani Diori [1916-1989, ndlr], président du Niger, à faire des propositions pour une réforme de la zone CFA. Je l'ai fait à l'époque. Et Hamani Diori avait été convaincu qu'il fallait s'engager dans cette voie. Malheureusement, le veto français, d'une violence extrême, a rendu impossible cette évolution, je dirais pacifique, de la réforme du franc CFA.

**5. De quelle manière est-ce que le franc CFA constitue un frein au développement économique ?**

Le franc CFA abolit toute possibilité d'une politique nationale de gestion du crédit bancaire. Elle impose également un taux de change prétendu fixe, mais nous savons qu'il a été révisé à la baisse une fois et qu'il pourrait l'être à nouveau ; un taux de change qui est surévalué et qui, par conséquent, handicape les exportations des pays africains, mais, par contre, donne un avantage aux classes possédantes locales parce qu'elles peuvent bénéficier d'une importation facile, non contrôlée, des biens de consommation de semi-luxe, disons, qui ne devraient pas être prioritaires dans les importations de ces pays. C'est, par conséquent, un instrument qui renforce ce que l'on appelle le néocolonialisme dans le langage général (...).

TIRÉES DE RFI

(\*) Économiste égyptien, président du Forum Mondial des Alternatives (FMA) et directeur du Forum du Tiers-Monde à Dakar



## Les FARDC neutralisent deux FDLR/Nyatara

Deux morts et un blessé, tel a été le bilan d'un affrontement opposant dernièrement, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR)/Nyatura aux Forces armées de la RDC (FARDC) à Kiyeye, une localité de la chefferie de Bwito, dans le territoire de Rutshuru, a appris provincenordkivu.org des sources proches de la 34<sup>ème</sup> région militaire. Selon les sources, les inciviques, en collaboration avec des jeunes démobilisés de la contrée, ont saisi cette occasion pour attaquer les positions dégainées par les FARDC, parties sécuriser les mamans à l'occasion de la commémoration de la journée internationale dédiée à la femme. Cette tentative s'est avérée ratée car déjouée par une contre-offensive vigoureusement lancée par les FARDC faisant deux morts du côté des assaillants et un blessé du côté des forces loyalistes ainsi qu'une femme blessée qui poursuit des soins appropriés dans un centre de santé de la place.

## Rutshuru: deux centres d'enrôlement ferment pour cause d'insécurité

Les agents de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) déployés dans les centres d'enrôlement de Ngeri et Byangerema à Bwito dans le territoire de Rutshuru ont fermé ces centres d'inscription des électeurs depuis trois jours. Ils se sont déplacés avec le matériel électoral vers Mwesso, dans le territoire voisin de Masisi. D'après des sources locales qui ont informé Radio Okapi, la fermeture de ces centres est consécutive à l'insécurité qui prévaut actuellement dans la région de Bwito. Des sources de la Céni à Rutshuru disent attendre le rétablissement de la sécurité dans la région avant de reprendre les opérations d'enrôlement à Bwito. A en croire les mêmes sources, trois policiers ont été tués lors des attaques des miliciens contre des centres d'enrôlement des électeurs situés dans les localités de Nyamilima, Birundule et Nyanzale. Au cours de ces attaques, soulignent les mêmes sources, les assaillants ont emporté des armes abandonnées par des policiers en fuite. La situation sécuritaire actuelle à Bwito ne favorise pas le bon déroulement des opérations d'enrôlement des électeurs, notent des sources de la Céni à Rutshuru.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Démocratie en péril: Fred Bauma de la Lucha interpelle la classe politique

**Le mouvement citoyen Lucha plaide en faveur d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel qui doit se faire par des élections crédibles en 2017. Aussi, invite-t-il la Société civile et l'ensemble de la classe politique à lutter pour ce faire.**

L'activiste des droits de l'Homme, Fred Bauma, de la Lucha (Lutte pour le changement) a, dernièrement, au cours d'une conférence devant The Oxford Union Society en Grande-Bretagne, insisté sur la responsabilité de la jeunesse et de la classe politique congolaises, eu égard à la crise actuelle en RDC. Il a saisi cette opportunité pour brosser également l'état des lieux du processus électoral et de la situation des droits de l'Homme en RDC, s'est-il confié à Actualité.cd.

À la question de savoir dans quel cadre il a été invité à l'université d'Oxford, Frédéric Winga Bauma a indiqué que c'était à « l'invitation d'Oxford Union, connu pour la qualité de débats qu'elle organise et de nombreux intervenants qui sont passés par-là. » Il a fait remarquer que « le débat avait pour objectif de faire un état des lieux de la gouvernance en RDC et, particulièrement, du processus électoral et de la situation des droits de l'Homme.

Je suis intervenu conjointement avec JD Stier, qui coordonne la campagne mondiale Stand With Congo et Robin Wright, une actrice américaine. »

Quant au message transmis, Fred Bauma a laissé entendre que son principal message, « au-delà de faire l'état des lieux de la situation assez critique du pays, était de donner un message d'espoir et d'assumer le fait que c'est aux Congolais d'écrire les belles pages de l'histoire de leur pays. » Et de souligner : « C'est ce que nous essayons de faire au sein de la Lucha depuis cinq ans maintenant. C'était important de rappeler qu'au-delà du désespoir dû à la situation politique, économique et social catastrophique, cette jeunesse debout représente l'espoir pour un Congo nouveau. Sa flamme d'espoir résiste encore aujourd'hui à la répression violente du gouvernement. »

Sur le processus électoral, il s'est exprimé en ces termes : « J'ai également parlé du processus électoral et déploré le fait que notre classe politique dans son ensemble semble avoir oublié ce qui compte réellement pour le peuple en ce moment, à savoir des élections libres à la fin de cette année comme leur propre Accord le suggère. Il est temps que no-

tre classe politique se reprenne et mette fin au débat ridicule de partage des postes alors que la situation du pays ne cesse de se détériorer et que des Congolais sont tués chaque jour. »

Pour Fred Bauma, « le retour rapide à l'ordre constitutionnel devrait être la lutte aussi bien de la Société civile que de l'ensemble de la classe politique. Ce retour rapide doit se faire par des élections crédibles cette année. La Céni se doit de publier un calendrier effectif et réaliste et un budget des élections présidentielle et législatives pour permettre à tous de se mobiliser pour les élections. Le débat aujourd'hui devrait être autour des idées et des projets de société plutôt que sur le partage des postes. »

Selon cet activiste des droits de l'Homme, l'autre priorité devrait être la recherche d'une solution durable pour mettre fin aux massacres au Nord-Kivu et dans le Kasai. « Mais j'ai bien peur que ce gouvernement ne soit capable d'apporter une quelconque solution à ce problème », a-t-il ajouté.

Militant pro-démocratie, Frédéric Winga Bauma, 27 ans, a été arrêté à Kinshasa le 15 mars 2015, lors d'une rencontre sur la bonne gouvernance. Il a été libéré après 18 mois et 15 jours de détention.

## Lieu d'inhumation du corps de Tshisekedi : la polémique s'amplifie

La polémique s'amplifie autour du lieu d'inhumation d'Etienne Tshisekedi, mort à Bruxelles le 1<sup>er</sup> février 2011. Entre l'Udps et l'Hôtel de ville de Kinshasa, c'est le langage des sourds. Les militants de son parti, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), ainsi que sa famille biologique ne se sont pas mis d'accord sur le caveau proposé par l'Hôtel de ville dans le cimetière de la Gombe. Depuis, le corps reste toujours bloqué à Bruxelles dans une morgue.

Le rapatriement du corps aura lieu après que les travaux du sépulcre, qu'on construit dans l'enceinte de la parcelle familiale dans la commune de Limete à Kinshasa, seront terminés, selon les familles biologique et politique de l'illustre disparu, en l'occurrence Mgr Marcel Mulumba, frère cadet du défunt, et les cadres de l'UDPS.

Pour rappel, celui qui est dénommé « opposant historique » dans son pays a été Premier ministre de l'ex-dictateur Mobutu, une première fois en 1991, pendant quelques mois, puis en 1992. Bien avant, de 1960 à 1961, il fut recteur de l'ENDA (École nationale de droit et d'administration) avant d'entrer dans le gouvernement congolais, pour devenir, en 1965, vice-ministre de l'Intérieur et des Affaires coutumières.

Les atermoiements autour du rapatriement de son corps tournent



autour de l'acceptation de l'autorité urbaine du lieu de son enterrement, selon Mgr Gérard Mulumba. De son avis, la revendication des parents et militants de l'UDPS peut être satisfaite par le gouverneur de Kinshasa.

Il se trouve que l'autorité refuse de donner un autre site, évoquant la loi congolaise qui recommande que les personnes décédées soient enterrées dans des cimetières.

O.DIOSO/LES AFRIQUES

## Finances publiques : l'ODEP examine le taux d'exécution de crédits provisoires

**L'exécution des crédits provisoires votés par la représentation nationale en l'absence de la loi des finances préoccupe les acteurs de la Société civile. Redétabilité et bonne gouvernance obligent.**

OLIVIER KAFORO

L'Observatoire de la dépense publique (ODEP), une organisation de la Société civile qui milite pour la gouvernance, attire l'attention de l'opinion quant à la relégation des priorités au second plan, notamment le financement des élections.

Dans un rapport rendu public le week end dernier, l'ODEP atteste que « les dépenses des institutions empêchent le décaissement des fonds pour les élections », pourtant définies comme priorité par la classe politique.

« Les Etats de suivi budgétaire provisoires à fin Janvier 2017 renseignent un niveau global de dépenses exécutées de l'ordre de 211.424.219.994 francs congolais contre les crédits provisoires de

458.122.633.115 francs congolais, soit un taux d'exécution de 46,2% », indique le rapport.

En ressources internes, constate-t-il, les dépenses effectuées s'élèvent à 211.424.219.994 francs congolais contre les crédits provisoires de l'ordre de 376.532.953.569 francs congolais. Un taux d'exécution de 56,6%. En ressources extérieures, par contre, l'ODEP fait remarquer qu'aucun paiement n'a été enregistré. Dans l'ensemble, les experts de l'ODEP énumèrent les différentes étapes de l'exécution de la dépense telles que réalisées. Celles-ci afficheraient un tableau peu reluisant.

Dans la rubrique « Engagement », les dépenses exécutées au 31 janvier seraient de 304.169.599.883 francs congolais contre les crédits provisoires de 458.122.633.115 FC. Un taux d'exécution de 66,4%.

Concernant la rubrique « Liquidation », l'on indique les dépenses de l'ordre de 291.105.338.867 FC, correspondant aux taux d'exécution de 95,7% par rapport aux engage-

ments.

Quant à la rubrique « Ordonnancement », 220.479.668.683 FC seraient dépensés, renseignant un taux d'exécution de 75,7%, par rapport aux liquidations. La rubrique « Paiement », elle, aurait englouti 211.424.219.994 FC. Un taux d'exécution de 95,9% par rapport aux ordonnancements.

### UN EXAMEN MINUTIEUX

Parmi les principales actions réalisées au cours du mois sous examen, l'on note entre autres, le paiement au titre de frais de fonctionnement des ambassades et consulats généraux de la zone dollars ; la prime du premier tour des Léopards football seniors messieurs et de leur qualification à la coupe d'Afrique de nation « Gabon 2017 » ; le complément de l'enveloppe de la paie des cabinets ministériels ; l'approvisionnement en faveur de la prison centrale de Makala ainsi que les frais pour l'acquisition des droits de retransmission de la Can Total « Gabon 2017 ».

Sont également pris en charge

par les chiffres de l'ODEP, le Fonds spécial d'intervention au profit de l'Assemblée Nationale pour la session extraordinaire de décembre 2016 ; la ville de Kinshasa pour son assainissement ; la mise à disposition des fonds en faveur des FARDC pour l'achat des fournitures et petits matériels de bureau ainsi que les matériels spécifiques. Quant à l'exécution des objectifs du gouvernement, l'ODEP note que la mise en œuvre du Programme d'action du gouvernement par différents axes s'est réalisée, se référant aux chiffres rendus disponibles par les services compétents.

Parmi les rubriques énumérées, Poursuivre et finaliser les réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat a consommé 79.517.476.017 FC contre les crédits provisoires de 152.624.309.435 FC, soit un taux d'exécution de 52,1%. Consolider la stabilité macroéconomique et accélérer la croissance et la création d'emploi (33.519.3493256 FC) contre les crédits provisoires de 116.541.006.237 FC, soit un taux d'exécution de 28,8%.



BANQUE CENTRALE DU CONGO  
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE  
Kinshasa, République Démocratique du Congo

## Communiqué de la Banque Centrale du Congo

Le Comité de Politique Monétaire s'est réuni, ce mardi 10 mars 2017, dans le cadre de sa deuxième réunion ordinaire sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

Au cours de cette réunion, le Comité de Politique Monétaire a analysé l'évolution de la conjoncture économique extérieure et intérieure et évalué les facteurs de risques y afférents susceptibles d'exercer davantage des pressions sur le cadre macroéconomique, avant de décider sur l'orientation à court terme des instruments de politique monétaire.

A cet effet, il convient de relever ce qui suit:

### Au plan extérieur

Le Comité de Politique Monétaire a noté une tendance manifeste à la reprise de l'économie mondiale observée précisément au niveau des économies avancées, voire émergentes. Cette situation est attestée particulièrement par le relèvement de certains indicateurs économiques dans la Zone euro, le raffermissement de l'environnement aux Etats-Unis. Ces indications sont de nature à soulager la gestion des politiques macroéconomiques en 2017 et constituer, par ailleurs, une opportunité pour les économies exportatrices des matières premières d'insuffler une dynamique réelle concernant la définition des modèles de croissance plus résilients.

Dans un registre semblable, le CPM soutient l'avis du FMI sur la nécessité de fournir plus d'efforts pour assurer des flux de recettes plus solides et plus fiables en vue de conforter la résilience des économies, notamment par une stratégie claire et l'administration des recettes.

S'agissant des cours des matières premières, le cours du cuivre a atteint en mi-février courant 6.110,00 Usd la tonne, niveau observé la dernière fois au mois de juin 2015. En moyenne mensuelle, le cours de ce produit s'est établi à 5.944,00 Usd la tonne et devrait se maintenir dans ce sillage dans un horizon de moyen terme.

### Au plan intérieur

Les estimations de la Commission des études statistiques et des comptes nationaux, sur la base des données de production à fin décembre 2016, indiquent une croissance économique de 2,4 % en 2016 contre 6,9 % en 2015. De ce point de vue, suivant l'approche de la production, cette croissance reste soutenue par le secteur tertiaire affichant une contribution à la croissance de 1,7 point, suivi des secteurs secondaire et primaire respectivement de 0,4 point et 0,3 point. Quant à l'optique de la demande globale, la croissance reste soutenue par la demande intérieure à la suite d'une contribution de 0,5 point. En 2017, les projections de l'activité économique indiquent une croissance de 4,9 % qui serait soutenue par la poursuite de l'amélioration des cours mondiaux des matières premières sur fond de la mise en œuvre des réformes dans le secteur public.

Le solde d'opinions des chefs d'entreprises est ressorti à - 4,7 % contre - 4,3 % au

mois de janvier 2017.

Sur le marché des biens et services, l'inflation au mois de février s'est établie à 1,862 % contre 0,095 % à la période correspondante de 2016 et 1,524 % au mois de janvier 2017. Ce niveau élevé du rythme de formation des prix intérieurs est occasionné par la dépréciation du franc congolais et timidement par certains phénomènes liés à la structure de l'économie nationale. En glissement annuel, l'inflation s'est fixée à 14,835 % supérieure à l'objectif à fin décembre de 7,0 %.

Pour ce qui est des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, indique un excédent de 3,1 milliards de CDF en février, consécutif à un niveau des recettes de 268,95 milliards de CDF et des dépenses de 265,8 milliards. En cumul annuel, la situation financière de l'Etat est excédentaire de 9,07 milliards de CDF.

Sur le marché des changes, il a été observé une poursuite des tensions sur les deux segments. A l'interbancaire, le taux de change s'est établi à 1.314,94 CDF le dollar américain, soit une dépréciation de 7,6 % par rapport à fin décembre 2016. Sur le segment parallèle, la dépréciation a été de 5,3 %, portant le taux de change à 1.353,33 CDF. Les réserves de change de l'Institut d'Emission sont demeurées quasiment au niveau du mois de janvier à environ 785,0 millions de USD. Dans ce volet, la Banque Centrale du Congo tient à rassurer l'opinion publique qu'elle reste vigilante et suit l'évolution du marché des changes au quotidien.

Sur le plan monétaire, à fin février 2017, il y a lieu de souligner la baisse de la base monétaire de 0,02 % par rapport à son niveau de fin décembre 2016 à la suite de la baisse des Avoirs extérieurs nets de 12,04 % et contrebalancée par la hausse des Avoirs intérieurs net de 2,30 % impulsés par le Crédit Net à l'Etat. Pour ce qui est des émissions monétaires, elles sont demeurées en-deçà du niveau programmé.

De ce qui précède, le Comité de Politique Monétaire s'est décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel. Ainsi, le taux directeur demeure à 14 %. Les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont respectivement à 13 % et 12 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 2 % et 0 %. La régulation de la liquidité va se poursuivre avec le Bon BCC.

Fait à Kinshasa, le 10 mars 2017

Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Président



## Le Synamed rompt avec la BIAC

**Compte tenu de la situation qui prévaut à la BIAC (Banque internationale pour l'Afrique au Congo), les rémunérations des médecins membres du Synamed (Syndicat national des médecins) œuvrant dans la ville de Kinshasa ne seront plus logées dans cette institution bancaire.**

VÉRON KONGO

Se conformant au protocole d'accord signé entre le gouvernement et le Synamed en date du 12 septembre 2009, par lequel le premier cité s'engageait, à travers le ministère des Finances, à instruire l'Ordonnateur délégué de domicilier progressivement la paie des médecins dans les banques, le Synamed vient de décider de rompre avec la BIAC pour se tourner vers Rawbank.

Dans sa lettre n° SNM/001/052/BEN/2017 du 07 mars 2017 adressée au ministre des Finances, le bureau exécutif national de ce syndicat informe également le gouvernement du remboursement de son crédit bancaire auprès de la BIAC depuis le mois de janvier 2017.

Ainsi, les deux parties, représentées, d'une part, par M. Thierry Taeymans, directeur général de Rawbank, et, d'autre part, par le Dr.



**Npm : le bâtiment administratif de la BIAC (Photo d'archives)**

Mankoy Badjoky, secrétaire général national du Synamed, ont, en date du 06 mars 2017, signé un protocole d'accord pour une durée indéterminée.

En tant qu'institution bancaire, Rawbank est censée offrir des produits et services de qualité à sa clientèle, notamment le crédit aux salariés, d'autant plus que les membres du Synamed manifestent parfois l'intérêt de bénéficier des produits et services, tels les crédits à la con-

sommation, de véhicule et de l'immobilier. En vue de soutenir le besoin des crédits de ses membres, le Synamed s'engage à cautionner lesdits crédits et ce, à travers une caisse commune de solidarité logée dans les livres de la Banque.

### CAISSE COMMUNE DE SOLIDARITÉ

La caisse commune de solidarité est un compte épargne, avec mention double signature, ouvert

dans les livres de la banque et soumis aux conditions ci-dessous pour la gestion. Aucun moyen de paiement ne peut être commandé sur ce compte qui sert uniquement de garantie au remboursement des crédits des souscripteurs.

De ce fait, en cas de décès ou de licenciement pour faute lourde et sans préavis d'un souscripteur membre du synamed, la banque est autorisée à débiter ledit compte de toutes les sommes dont ce souscripteur lui sera encore redevable.

Aucun souscripteur ne peut réclamer le remboursement de ses différentes contributions même s'il lui arrivait de quitter le syndicat.

En cas d'une opération de prélèvement raté des cotisations lors de la paie du souscripteur, la banque se réserve le droit de prélever deux fois, à la paie suivante, les différents montants dus par le souscripteur.

Tous les semestres, le comité technique, composé des représentants de la banque et ceux du synamed, pourra évaluer les avoirs logés dans ce compte. Et ce, à travers des relevés fournis par la Banque.

Enfin, les parties s'engagent à exécuter le présent protocole d'accord de bonne foi et s'interdisent de le vider de tout son sens.

## La pollution de l'environnement entraîne 1,7 million de décès d'enfants chaque année

Selon deux nouveaux rapports de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus d'un quart des décès d'enfants de moins de cinq ans est attribuable à la pollution de l'environnement. Chaque année, les risques environnementaux, pollution de l'air intérieur et extérieur, tabagisme passif, insalubrité de l'eau, manque de moyens d'assainissement et hygiène insuffisante, entraînent le décès de 1,7 million d'enfants de moins de cinq ans.

Le premier rapport, intitulé *Inheriting a Sustainable World: Atlas on Children's Health and the Environment*, révèle qu'une grande partie des maladies qui sont les principales causes de décès d'enfants âgés de un mois à cinq ans, maladies diarrhéiques, paludisme et pneumonie, peuvent être évitées grâce à des interventions dont on sait qu'elles réduisent les risques environnementaux, tels que l'accès à l'eau potable et l'utilisation de combustibles propres pour la préparation des repas.

« Un environnement pollué est mortel, en particulier pour les jeunes enfants », dit le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS, en ajoutant que « les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables à la pollution de l'air et de l'eau car leurs organes et leur système immunitaire sont en cours de développement et leur organisme, et notamment leurs



voies respiratoires, sont de petite taille». Les expositions dangereuses peuvent débuter pendant la grossesse et accroître le risque de naissance prématurée.

En outre, lorsque les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire sont exposés à la pollution de l'air intérieur et extérieur et au tabagisme passif, il existe un risque plus important de contracter une pneumonie pendant l'enfance et une affection respiratoire chronique telle que l'asthme tout au long de la vie.

L'exposition à la pollution atmosphérique peut aussi faire augmenter le risque de cardiopathie, d'accident vasculaire cérébral et de cancer tout au long de l'existence.

Les cinq principales causes de décès d'enfants de moins de cinq ans sont liées à l'environnement

Un autre rapport, intitulé *Don't pollute my future! The impact of the environment on children's health*, offre un panorama complet des conséquences de la pollution de l'environnement sur la santé des enfants et montre ainsi l'ampleur du problème. chaque année : 570 000 enfants de moins de cinq ans meurent d'infections respiratoires (par exemple, de pneumonie) attribuables à la pollution de l'air intérieur et extérieur et au tabagisme passif ; 361 000 enfants de moins de cinq ans meurent de maladies diarrhéiques à cause d'un accès insuffisant à l'eau potable et aux moyens d'assainissement et d'hygiène ; 270 000 enfants meurent dans le mois suivant leur naissance de diverses affections, dont la prématurité, qui pourraient être évitées moyennant un accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé, et moyennant une réduction de la pollution atmosphérique ; 200 000 décès d'enfants de moins de cinq ans dus au paludisme pourraient être évités en agissant sur l'environnement, par exemple en réduisant le nombre de gîtes larvaires de moustiques ou en couvrant les réservoirs d'eau potable ; 200 000 enfants de moins de cinq ans meurent de traumatismes

accidentels attribuables à l'environnement (intoxications, chutes et noyades).

### MENACES ENVIRONNEMENTALES POUR LA SANTÉ DES ENFANTS

« La pollution de l'environnement pèse lourdement sur la santé de nos enfants », dit le Dr María Neira, directeur du Département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé de l'OMS.

« Si nous investissons en vue de supprimer les risques environnementaux pour la santé, par exemple, afin d'améliorer la qualité de l'eau ou d'utiliser des combustibles plus propres, les bienfaits pour la santé seront considérables », a-t-elle ajouté.

Ainsi, les nouveaux dangers environnementaux, tels que les déchets électroniques et électriques (p. ex. les téléphones portables usagés) qui ne sont pas correctement recyclés, exposent les enfants à des toxines qui peuvent entraîner une diminution des aptitudes cognitives, un déficit de l'attention, des lésions pulmonaires ou encore un cancer.

On prévoit que la quantité de déchets électroniques et électriques aura augmenté de 19 % entre 2014 et 2018, pour atteindre 50 millions de tonnes.



## Psychose du phénomène Kamwina-Nsapu : le couvre-feu décrété à Mwene-Ditu

**Dans les provinces du Grand Kasai, le problème des miliciens disant agir au nom du défunt chef coutumier Kamwina-Nsapu devient un véritable casse-tête pour les autorités.**

**DONATIEN NGANDU MUPOMPA**

Le dimanche 12 février 2017, M. Anatole Tuengu Kabongo, maire intérimaire de Mwene-Ditu, a annoncé à la presse locale l'instauration d'un couvre-feu dans cette ville, applicable de 20h00' à 6h00' du matin. Cette décision est prise à la suite des affrontements qui avaient opposé la veille dans cette ville de la province de Lomami des miliciens présumés du défunt chef Kamwina-Nsapu aux forces de l'ordre. Il a fait savoir que cette mesure a été prise à la suite des révélations faites par des miliciens appréhendés, faisant état de leur présence dans la ville.

Il a précisé : « Désormais de 20h00' à 6h00' du matin, il y aura un couvre-feu. Sur ce, vous qui avez des enfants, filles comme garçons, vous devez rester chez vous pendant le couvre-feu. Car, dans les rangs des miliciens, il y a aussi de jeunes filles et garçons, mais également des adultes ».

Le maire intérimaire Anatole Tuengu Kabongo a insisté sur l'importance du respect du couvre-feu par la population locale en prevenant : « La ville est en danger et nous voulons sécuriser les personnes et leurs biens ». Par contre, il a appelé les élèves à aller à l'école, estimant que le calme avait été rétabli. Il a insisté hier : « Il y aura école ce lundi à Mwene-Ditu dans la province de Lomami ».

Il faudrait quand même noter



que dans la matinée du même dimanche à Mwene-Ditu, les miliciens se sont affrontés avec les forces de l'ordre dans le quartier appelé « Tshibangu Mpata », alors que dans d'autres parties de la ville, les activités tournaient au ralenti.

### PLUSIEURS MORTS ENREGISTRÉS LE SAMEDI 11 MARS

Pour rappel, dès les premières heures du samedi 11 mars 2017, des centaines de miliciens de la secte Kamuina Nsapu ont attaqué la ville de Mwene-Ditu. Des combats les ont opposés aux forces de défense durant une grande partie de la journée. Les autorités ont affirmé que les combats ont occasionné six morts dans les rangs des assaillants et un policier a été grièvement blessé. L'inquiétude était grande à Mwene Ditu alors que de nouveaux rassemblements de miliciens étaient constatés en périphérie de la ville.

Dès vendredi, des rumeurs avaient commencé à circuler à Mwene-Ditu. Des habitants disaient avoir aperçu des rassemblements des miliciens du chef coutumier Kamwina-Nsapu. Mais l'attaque avait néanmoins

surpris tout le monde le samedi matin. Les miliciens ont attaqué la ville en trois points.

Selon un habitant, ils étaient particulièrement nombreux. Un responsable de la ville a parlé de plusieurs centaines. La plupart d'entre eux étaient armés de bâtons et de machettes, mais d'autres possédaient des fusils de chasse de calibre douze. Les miliciens avaient réussi à pénétrer dans plusieurs quartiers et ont incendié deux commissariats. Les forces de défense et la police ont ensuite réussi à les repousser vers la périphérie où dans la soirée de samedi, des heurts étaient encore en cours.

Les autorités ont dit avoir abattu six assaillants, tandis que le policier qui a été grièvement blessé a été conduit à l'hôpital régional. Trois miliciens ont par ailleurs été capturés et selon le maire intérimaire de Mwene Ditu, ils ont affirmé vouloir lancer une autre attaque contre la ville de Mbuji-Mayi distante d'une centaine de kilomètres. Samedi soir, les autorités étaient inquiètes alors qu'un nouveau rassemblement de deux cents miliciens était signalé aux abords de la ville.

## Des bandits dévalisent le Centre hospitalier universitaire de Mbandaka

Des bandits armés ont dévalisé samedi 11 mars le Centre hospitalier universitaire, ex-Clinique de Mbandaka et ont emporté des médicaments et matériels cliniques. Selon Iyetsi, médecin directeur de ce centre, un groupe d'hommes munis d'armes à feu, a fait irruption et cassé plusieurs bureaux, y compris la salle d'accouchement, le bloc opératoire et les chambres des malades. Ces bandits ont aussi ravi des téléphones et l'argent aux infirmiers et aux malades internés, indique la même source qui n'avance pas une somme emportée. Dans la même nuit, d'autres cas de vols à mains armées ont été rapportés à Mbandaka II, à Bokotola. Un officier de la police anticriminelle joint par Radio Okapi a fait savoir que son unité a déjà détecté les différents réseaux des bandits et leurs sites dans la ville de Mbandaka. Mais seule la logistique fait défaut pour les neutraliser, notamment un véhicule 4X4 et du carburant, a-t-il déploré. La population, face à cette résurgence du banditisme, commence à recourir à la justice populaire. La même nuit du samedi 11 mars, les habitants de Mbandaka III ont lynché un jeune homme présenté comme un « kuluna ». La police criminelle a enregistré, en une semaine, deux cas de justice populaire.

## Ituri : un arbre s'écroule pendant la pluie et fait 5 morts

Cinq personnes sont mortes samedi 11 mars après l'écroulement d'un arbre près de la localité de Beba, en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri. Selon l'administrateur du territoire de Djugu, cet accident qui a également blessé une personne est survenu pendant une pluie torrentielle. Les victimes se rendaient dans un village proche de Beba. Selon le bourgmestre de la commune rurale de Mongwalu, le groupe n'a pas trouvé un abri dans la forêt pour s'abriter. Il s'est placé sous un hangar de fortune près de la route parsemée de gros arbres. Un arbre est tombé sur la maisonnette, écrasant les personnes sous l'abri, rapporte l'administrateur du territoire de Djugu. Les corps ont été acheminés à Mahagi-centre, localité d'origine des victimes. Le blessé est soigné dans une structure sanitaire de Mahagi.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

République Démocratique du Congo  
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS



Le Ministre

## COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo vient d'être informé de l'enlèvement, dans des circonstances non encore élucidées, de deux officiels des Nations Unies, **Michael Sharp** de nationalité américaine et **Zahida Katalan** de nationalité suédoise accompagnés de quatre (4) Congolais sur l'axe Bukonde-Tshimbulu.

Ce groupe qui sillonnait la province du Kasai Central à moto, sans que les autorités locales en aient été informées, serait tombé, selon les premières indications, entre les mains des forces négatives non encore identifiées sur le pont Moyo à proximité du village Ngombe, secteur de Bukonde.

Les autorités judiciaires du Kasai Central viennent d'ouvrir une enquête afin d'identifier les auteurs de cet enlèvement et les traduire devant les juridictions compétentes pendant que les services administratifs et de sécurité s'emploient, de concert avec la Monusco, à obtenir la libération des personnes enlevées.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2017

Lambert MENDE OMALANGA  
Porte-parole du Gouvernement



## Les provinces du Bas-Uélé et du Haut-Uélé bientôt reliées par route

La liaison entre la province du Bas-Uélé et celle du Haut-Uélé sera bientôt possible grâce au déblocage d'une somme de sept millions deux cent mille (7 000 200 000) dollars américains de la Banque mondiale visant la réhabilitation de 130 km de la route Bondo- Dulia, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Une délégation de la cellule « Infrastructure » du ministère des Travaux publics et Reconstruction, conduite par son coordonnateur, Théophile Ntela Longumba, s'était rendue sur cette route pour étudier les possibilités de démarrage des travaux de cette voie dans le cadre du projet Pro-route. La réhabilitation de cette route en terre, longue de 130 km, actuellement exploitée seulement par vélos ou motos, va permettre de drainer la production agricole de ces deux provinces vers les centres de consommation. M. Ntela note des progrès dans le déploiement du matériel de Kisangani vers le chantier, soulignant que le démarrage des travaux de réouverture de cette route est imminent. L'entreprise Sobatrans de la République du Tchad ayant gagné le marché, réhabilitera dans dix-huit mois la route, deux ponts ainsi que la construction d'une dizaine de dalots sur toute la longueur de cette route, rappelle-t-on.

## Haut-Uélé : reprise des cours dans les écoles publiques d'Isiro

Les élèves ont repris les cours jeudi 9 mars dans les écoles publiques de la ville d'Isiro, chef-lieu de la province du Haut-Uélé, après une interruption de deux semaines suite au mouvement de grève initié par les enseignants. Selon l'ACP, un compromis a été trouvé récemment au cours d'une réunion de concertation entre le gouverneur de province, Jean-Pierre Lola Kisanga, les syndicats des enseignants et les responsables du corps enseignant. Selon les syndicalistes ayant participé à la réunion, deux résolutions ont été prises à l'issue de ces concertations, notamment la mise en place d'une commission de suivi pour la revendication des enseignants. Pour rappel, les enseignants réclament le paiement de leurs salaires sur la base des listings originaux élaborés sur place, dénonçant à cet effet des prélèvements mensuels illicites sur leurs salaires.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Plaidoyer de la Société civile en faveur d'une éducation de qualité

**Les organisateurs ont mis sur pied un comité de pilotage dont les rôles essentiels sont de suivre et d'orienter les groupes de travail et préparer le lancement officiel de la stratégie de communication/plaidoyer.**

BIENVENU IPAN

Les acteurs de la Société civile du secteur de l'éducation et de la gouvernance viennent d'élaborer une stratégie de communication/plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité en République démocratique du Congo.

C'est ce qui a justifié les travaux de l'atelier de trois jours, soit du 8 au 10 mars 2017, organisé au centre Texaf Bilembo, situé dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. L'atelier est une initiative du « laboratoire » Accélère! (ACCE pour Accès; LE pour Lecture; RE pour Redevabilité et Rétenion) financée par le département du Royaume-Uni pour le Développement International (UK-DFID) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Ces deux partenaires ont signé un accord de partenariat le 30 octobre 2014 en vue de soutenir de manière coordonnée et harmonisée les priorités du gouvernement congolais dans le secteur de l'éducation.

DFID et USAID financent ainsi la mise en œuvre du programme conjoint « Accélère! » dans les provinces du Katanga, du Kasai Occidental, du Kasai Oriental, de l'Equateur, du Sud-Kivu et du Nord-Kivu (prises dans leur configuration d'avant le découpage territorial) et collaboreront dans les quatre activités. La première, Accès équitable à l'éducation et aux apprentissages en RDC (sous le leadership de l'USAID), est mise en œuvre par Chemonics International.

Quant à la deuxième, Amélioration de la gouvernance et de la redevabilité (sous le leadership de DFID), elle est mise en œuvre par Cambridge Education. La troisième,

## Haut-Katanga : les professionnels de l'éducation invités à briser les clichés stéréotypés

Les professionnels de l'éducation de Lubumbashi (province du Haut-Katanga) ont été invités à briser les clichés stéréotypés inculqués aux enfants dès le bas-âge dans l'enseignement et à veiller à ce que les filles soient orientées dans toutes les filières d'études fin d'aboutir à une parité 50-50 à l'horizon 2013.

Cette invitation a été lancée par l'avocate près la Cour d'appel de Lubumbashi Flora Mbuyu Andjelani, au cours d'un atelier de sensibilisation organisé la semaine dernière à l'Institut français de Lubumbashi halle de l'étoile.



Les acteurs de la Société civile en pleine session de travail au centre culturel Texaf Bilembo

pour sa part, Évaluation indépendante (sous le leadership de l'USAID), est mise en œuvre par IBTCI. Enfin, la quatrième, Réduction du nombre d'enfants en dehors de l'école en RDC, est organisée sous le leadership de DFID en partenariat avec l'UNICEF.

Le programme conjoint « Accélère ! » a pour objectif d'améliorer les résultats éducatifs pour les filles et les garçons dans un échantillon d'au moins vingt-cinq districts éducatifs de la RDC. Ce laboratoire est organisé par « Accélère ! 2 » et veut ainsi contribuer à l'activité 2, à savoir « Amélioration de la gouvernance et de la Redevabilité ».

### VALIDATION : LE 10 AVRIL 2017

L'objectif principal de ce « laboratoire » est de concevoir collectivement une stratégie de communication/plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité, menée par les organisations de la Société civile du secteur de l'éducation et de la gouvernance. Le laboratoire a aussi des objectifs spécifiques qu'il poursuit, à savoir identifier les problèmes essentiels de la gouvernance et du financement de l'éducation, élaborer un agenda commun et une stratégie de campagne de plaidoyer 2017-2020 et identifier les lieux et moments de dialogue et de concertation avec les acteurs du secteur de l'éducation.

Il est aussi question d'identifier les outils de campagne et de plaidoyer ayant fait leurs preuves (alerte précoce, comités de veille et de redevabilité), les éventuelles études à élaborer, les cibles et protagonistes

de la campagne et les rôles dans la campagne des différents acteurs de la société civile. Sans oublier les éventuels besoins de renforcement des capacités pour la bonne mise en œuvre de la campagne.

Les participants à l'atelier ont également défini les mesures éventuelles à prendre en amont de son lancement pour s'assurer du succès de la campagne, notamment vis-à-vis des acteurs étatiques. Ils ont aussi réfléchi aux mesures et mécanismes à mettre en œuvre pour gérer les risques financiers. Les participants sont venus de Kinshasa, du Haut-Katanga et du Kasai Central. Ils ont représenté les organisations de la Société civile du secteur de l'éducation, de la gouvernance, des syndicats, des associations de parents d'élèves, des organisations des femmes et des jeunes, des associations culturelles, des églises et des médias.

Y ont également pris part les représentants de la famille « Accélère », des ONG, des projets pertinents et des bailleurs de fonds internationaux.

Les organisateurs ont mis sur pied un comité de pilotage dont les fonctions essentielles sont de suivre et d'orienter les groupes de travail et préparer le lancement officiel de la stratégie de communication/plaidoyer.

Composé de sept organisations (dont Accélère 2), ce comité organisera le 10 avril 2017, une nouvelle rencontre pour présenter et valider les résultats des groupes de travail et la stratégie générale de campagne publique pour une éducation populaire de qualité.

Cet atelier ouvert aux professionnels de l'éducation des médias a porté sur la mise en œuvre de la loi du 1<sup>er</sup> août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité en République démocratique du Congo.

Me Flora Mbuyu Andjelani a déploré que les livres de français de 1<sup>ère</sup> année primaire véhiculent et inculquent des stéréotypes dès la petite enfance. Dans les textes et les phrases de livre de français de la 1<sup>ère</sup> année primaire, l'oratrice a lu des exemples de rôles et de stéréotypes tels que « maman pille le riz alors que papa va au

travail », « elle lave le linge du bébé », « la veste de papa est propre et ma mère repasse les habits », « un garçon est courageux », etc.

Pour elle, ces stéréotypes ne permettent pas à l'enfant de sortir des clichés sexistes en référence aux rôles remplis dans la société.

Ces exemples cristallisent les filles qui ne voient pas autrement leur avenir en dehors des rôles inculqués en elles dès l'école primaire, voire maternelle et ne suscitent pas en elles des ambitions grandioses, a-t-elle souligné.

ACP/LP



# Le phénomène Kamuina N'sapu : Ramazani Shadari en mission de pacification à Kananga

**La famille Bashila Kasanga salue la démarche du ministre de l'Intérieur, celle de ramener la paix et la sécurité dans la province du Kasai Centrale. Elle lui propose des pistes de solutions reprises ci-dessous.**

La famille Bashila Kasanga, à Kinshasa, est rassemblée autour de la Caisse de solidarité et de partage avec deux comptes à la BIAC en franc congolais et en dollar américain. Le but poursuivi par cette Asbl est «l'entraide mutuelle entre fils et filles Bashila Kasanga» comme c'est le cas de toutes les mutualités fonctionnant en RDC. Avec cette organisation, afin de combattre la pauvreté dans le secteur de Dibatayi, territoire de Dibaya, province du Kasai Central, ex-Kasai Occidental, il a été mis sur pied une coopérative d'épargne et de crédit pour le développement «COOPEC-CDB» (en cours de constitution avec la Banque centrale du Congo «BCC» dans le but de stimuler, d'aider et de financer de petits projets socioéconomiques des membres et autres adhérents pour soutenir le développement de cette partie de la République.

Depuis août 2016, toutes ces activités ont été mises en veilleuse par le fait du «Phénomène Kamuina N'sapu». Les Bashila Kasanga ont une histoire mystique et Kamuina N'sapu dont il est question est un mythe et en est l'illustration. Depuis des siècles, il a toujours été appelé «Nkola wa Bayembi». C'est tout dire. M. Kamuina N'sapu «Pandi» est un chef coutumier bien reconnu de tous les Bashila Kasanga. Donc, c'est notre chef traditionnel. Il remplace, à ce poste, feu Kamuina N'sapu «Ntumba» qui, lui, est décédé en 2010 dans des circonstances encore beaucoup plus floues et troubles que celles-ci.

Le pouvoir de l'Etat organise le pouvoir coutumier, mais n'intervient pas dans l'organisation coutumière (Cfr. cours du Droit coutumier). Donc, il faut retenir que cet homme qui a été tué dans les «affrontements» avec la Police nationale est bel et bien le chef traditionnel des Bashila Kasanga, l'une des tribus de l'ex-Kasai Occidental. Pourquoi l'a-t-on tué ? Le gouverneur du Kasai Central explique dans son communiqué officiel lors de la mort de notre chef coutumier que «M. Kamuina N'sapu Pandi a été tué, à cause de son «entêtement».

D'après le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et Sécurité, Emmanuel Ramazani Shadari, le chef coutumier Kamuina N'sapu s'était révolté contre l'autorité de l'Etat ! Aucune précision n'a été fournie pour savoir le pourquoi de l'insurrection de ce chef coutumier. L'opinion retiendra, jusqu'à ce jour, que le chef coutumier Kamuina N'sapu s'était révolté contre l'autorité de l'Etat et a été tué à cause de son entêtement !

Prenant l'autorité au mot, la famille Bashila Kasanga ne voit pas pourquoi on peut tuer quelqu'un à cause de son entêtement, de sa révolte ! Beaucoup de questions nous troublent à ce sujet : Pourquoi ne l'a-t-on pas interpellé, entendu pour qu'il présente ses moyens de défense et

le juger, le condamner et l'incarcérer s'il s'était avéré qu'il n'avait pas raison de s'insurger contre les institutions de la République ? N'y avait-il pas moyen d'agir autrement, même s'il s'était avéré que le chef coutumier s'était insurgé contre le pouvoir en place.

Dans notre pays, nous nous rappelons qu'il y a eu, dans le temps, des autorités tant traditionnelles que politiques qui ont été interpellées, jugées et arrêtées pour déviationnisme mais non tuées. Pourquoi n'avoir pas opté pour cette voie ? Fallait-il verser dans un usage excessif, disproportionnel des armes face aux jeunes (moins de 14 ans) drogués aux dires de la RFI.

Lesdits «miliciens», d'après ceux qui les ont vus, sont porteurs d'armes rudimentaires et de fétiches, etc. Même s'ils étaient plus de 800 jeunes (provenant de quels villages ?) qui érigeaient des barrières, se livraient à la fouille systématique, à incendier des localités en représailles au refus de certains chefs coutumiers de soutenir le mouvement de Kamuina N'sapu.

A notre avis, la Police nationale devait se surpasser et agir en professionnel, étant entendu qu'elle a pour rôle, non seulement de réprimer mais aussi celui de maintien d'ordre public ; quiconque l'enfreint doit être interpellé, entendu, jugé, condamné et incarcéré. C'est selon. Pourquoi n'avoir pas suivi cette approche ?

A présent que les jeunes drogués ont versé dans la violence, se croyant investis la mission de venger le chef coutumier Kamuina N'sapu tué par la police nationale : qui va en porter la responsabilité ? Comment arrêter cette flambée de violences et restaurer l'ordre et la paix dans cette partie du pays ?

Il y a eu des erreurs d'appréciation dans le chef de tout le monde avec comme conséquence nos villages se sont vidés : les enfants n'étudient plus, nos parents ne vaquent plus à leurs occupations... Tout le monde est dérangé et inquiet pour l'avenir des ressortissants de Kamuina N'sapu.

Il est quand même invraisemblable alors que le chef Kamuina N'sapu n'est plus. Alors, qui recrute ces jeunes enfants, les droguent où et les organise pour qu'ils puissent s'éparpiller de Kamuina N'sapu à Kananga, Tshimbulu, Dimbelenge, Kabeya Kamuanga, Demba, Luiza, Kazumba, Kamonia, Tshikapa, Miabi, à Mueka...

## TÉMOIGNAGE

Nous nous interrogeons, d'après RFI/FOCUS du mardi 14/02/2017 à 6h20', heure de Kinshasa. D'après eux, cette partie de la RDC manque tout et/est inaccessible ; les quelques éléments de la Monusco à qui on a confié ce dossier pour enquêter ne savent pas s'y rendre, à cause de l'inaccessibilité ! Comment un coin qui manque de tout et inaccessible, les jeunes drogués peuvent-ils se déplacer partout sans être appréhendés ? NON. Le gouverneur de province gère des tribus et non des partis politiques qui, eux, sont gérés

au niveau national. Les partis, en provinces, sont des représentations des partis au niveau provincial. Ils sont gérés, par les provinces, sous les auspices du ministère de l'Intérieur et Sécurité. Kamuina N'sapu n'était pas un parti politique. S'il s'était insurgé contre l'autorité de l'Etat, s'était-il révolté avec l'ensemble de ses frères et sœurs, des membres de sa famille ? NON. Dans cette famille Kamuina N'sapu, il y a tout le monde : toutes sortes d'autorités tant politiques que religieuses ; toutes sortes de cadres dirigeants des partis politiques : PPRD, UDPS, MLC, PALU, PDSC, UDA, etc. C'est pourquoi, le chef coutumier Kamuina N'sapu qui était le chef d'autant de sensibilités.

Il était aussi un homme comme vous et nous, commun des mortels. Il avait aussi le droit de se tromper. S'il avait dévié, il devrait être interpellé, jugé et, s'il était reconnu coupable, condamné, sinon il avait droit à la vie comme tout le monde.

Nous aimerions porter à votre connaissance, en guise de témoignage que le chef coutumier Kamuina N'sapu Pandi, comme ce fut le cas avec feu Kamuina N'sapu Ntumba, son prédécesseur, chaque fois qu'il était de passage via Kinshasa, en partance pour l'Afrique du Sud ou pour Kamuina N'sapu, il ne quittait pas Kinshasa sans s'enquérir des nouvelles de l'Association des Bashila Kasanga à Kinshasa.

C'est vous dire qu'il était très sociable, soucieux et attentif à la condition des siens. La famille Bashila Kasanga profite de cette tribune pour lui rendre hommage. A notre avis, nous pensons que le gouverneur du Kasai Central n'a pas bien géré ce dossier. Il est responsable de tout ce que nous déplorons aujourd'hui. Il a perdu l'autorité sur Kamuina N'sapu et les siens.

Il n'est donc plus rassembleur. Comment devra-t-il gouverner sur cette partie de la province ? Cela lui a échappé à moins de gouverner par défi, car il ne se rendra jamais à Kamuina N'sapu. Les Bashila Kasanga, ceux-là qui n'avaient juré que pour l'élection de Kande en 2006 «Bua Kande tudiowa» -pour Kande, nous allons mourir, s'il n'est pas élu. Et, il a été élu avec plus de 150.000 bulletins de vote à Kananga ! Et, c'est lui Kande qui n'a pas su gérer convenablement le dossier d'un de ses chefs coutumiers qui devait, normalement, être son bras droit.

Comparativement à ce qui s'est passé au Kongo Central dans l'affaire Bundu dia Mayala (BDM), nous avons vu les différents notables, les sages du Kongo Central réunis autour du gouverneur du Kongo Central pour examiner cette affaire, en vue de prendre position. Ils se sont constitués, comme un seul homme, pour communiquer la position des notables du Kongo Central au VPM chargé de l'Intérieur et Sécurité. Que s'est-il passé pour les notables du Kasai ? Ils se sont réunis où, quand, autour de qui et quelles en ont été les résolutions !

De tout ce qui précède, la famille Bashila Kasanga déplore la dégradation de la situation sécuritaire

dans cette partie de la République avec son cortège de malheurs. Elle condamne toute forme de violences d'où qu'elles viennent et n'apprécie pas la manière avec laquelle ce dossier a été géré au niveau provincial.

## PROPOSITIONS ET PISTES DE SOLUTIONS

Les Bashila Kasanga n'ont pas la culture de verser le sang innocent. C'est sur le sol Bashila Kasanga, à Kamuina N'sapu, à Ntenda (village voisin de Mupompa) où se trouve scellé et enterré le pacte de paix et de non-agression entre les frères et sœurs kasaiens tout entier ; les Bashila Kasanga sont donc les gardiens de la paix au Kasai.

Pour votre gouverne, le tout Premier président de la République, Joseph Kasa-Vubu était à Ntenda et avait pris part à la cérémonie du pacte de paix et de non-agression entre frères et sœurs kasaiens.

Vu que les Bashila Kasanga sont les gardiens de la paix au Kasai ; à cause de la dégradation de la situation sécuritaire avec tous les malheurs que cela a amenés ; et pour apaiser la colère desdits «miliciens» de Kamuina N'sapu ; la famille Bashila Kasanga suggère :-de suspendre, de ses fonctions, le gouverneur Kande, pour n'avoir pas bien géré ce dossier et du fait qu'il n'a plus d'autorité ; -que le gouverneur intérimaire prenne contact avec la famille Kamuina N'sapu à Kamuina N'sapu en toute franchise et sincérité ; -que, dans cette rencontre, l'autorité provinciale regrette ce qui s'est passé avec intention de réparer -que le gouverneur a.i. obtienne, auprès de la famille Kamuina N'sapu, les conditions de réparation : les amendes ancestrales exigées et dues à l'humiliation endurée par un chef coutumier digne de son nom, nous avons cité Kamuina N'sapu Nkola wa Bayembi : ce sont les Bayembi qui n'ont pas peur d'armes (on ne sait pas les voir si on n'est pas initié)- que le corps du chef coutumier Kamuina N'sapu soit exhumé de là où il a été inhumé et restituer la dépouille à Kamuina N'sapu à la famille pour qu'on puisse l'enterrer dignement selon les rites de Bashila Kasanga, en vue de penser à la succession ; - il n'y a pas une autre voie pour faire la paix au Kasai que d'appeler au dialogue, aux négociations, à Kamuina N'sapu, entre ceux qui sont à la base de cette situation et la famille Kamuina N'sapu, c'est, en vue de calmer les esprits.

Comme dit plus haut, le gouverneur intérimaire, à l'issue des sanctions infligées au gouverneur actuel de la province du Kasai Central devra prendre tout son courage, pour réagir sur toute la province. Il devra se rendre à Kamuina N'sapu et prendre langue avec sa famille, afin de panser les plaies ouvertes par le gouverneur actuel en suivant la procédure décrite ci-dessus. Avec tous les remerciements de la famille Bashila Kasanga à tous ceux qui, de près ou de loin, ont le souci de ramener le calme et la paix durable dans cette partie de la République.

PAR MOÏSE TSHIBANGU TUBENZELE  
PRÉSIDENT DE L'ASBL BASHILAS



**Des écoles fermées au Niger à cause de la sécheresse**

C'est un bulletin du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'Onu (Ocha) qui donne l'information. Beaucoup d'écoles du Niger sont fermées en raison de la crise de fourrage due à la sécheresse. Cette situation inconfortable pousse des familles entières d'élèves à migrer avec bêtes et enfants à la recherche d'aires de pâturage. « Dans les régions de Maradi et Zinder (centre-est), Agadez (nord) et Tahoua (ouest), on signale la fermeture de plusieurs écoles et un taux d'abandon de plus de 50%, » renseigne Ocha. « 33 000 enfants d'élèves ont déjà abandonné l'école pour suivre leurs parents à la recherche de zones de pâturage favorables, » ajoute-t-elle. On note 17 169 abandons d'élèves dans la région de Zinder (sud Niger) et 12 043 dans la région de Tahoua (sud-ouest). Et pour éviter que toutes les écoles se vident, le gouvernement avec l'appui du Programme alimentaire mondial distribue gratuitement des repas à environ 6800 élèves encore présents dans les salles de classe. Le gouvernement nigérien avait annoncé un déficit fourrager de plus de 12 millions de tonnes pour 2016. Lequel déficit ne permettra pas de nourrir les 40 millions de têtes du cheptel nigérien.

**Maurice et la Tanzanie signent un accord de coopération d'un an pour la promotion de leurs destinations touristiques**

Le 11 mars, lors de l'International Tourism Bourse (ITB) de Berlin, la Tanzanie et l'Ile Maurice ont signé un accord d'un an dont le but est de promouvoir, à l'étranger, les destinations touristiques locales des deux pays. Selon Devota Mdachi, qui représentait la Tanzanie lors de la signature, l'accord a pour objectif d'attirer plus de visiteurs en provenance des États-Unis, de l'Australie, de la Chine, de l'Inde et des pays européens. « Notre engagement est de promouvoir la Tanzanie et l'Ile Maurice comme des destinations touristiques jumelles pour que les touristes qui visitent Maurice puissent aussi visiter la Tanzanie, pour connaître d'autres attractions uniques comme les variétés de faune, le Kilimandjaro (photo) et le cratère Ngorongoro », explique Devota Mdachi. Kevin Ramkaloan, le représentant de l'Ile Maurice s'est montré très enthousiaste concernant cet accord. Pour lui, « la Tanzanie est le seul pays d'Afrique doté d'attractions touristiques exclusives aussi spectaculaires ».

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**La BAD mobilise 2,5 milliards Usd sur le marché international des capitaux**

*La Banque africaine de développement vient de battre un record en mobilisant aisément 2,5 milliards Usd sur le marché international la semaine passée. Le carnet des ordres de la BAD atteint désormais 3,8 milliards Usd, soit le plus important jamais obtenu par elle sur le marché des capitaux.*

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

La Banque Africaine de Développement, l'institution multilatérale africaine de financement du développement, a mobilisé la semaine s'achevant le 12 mars 2017, 2,5 milliards Usd dans le cadre de son émission d'obligations internationales en dollars US, a appris l'Agence Ecofin de sources proches du processus. L'emprunt qui arrive à maturité en 2020, visait initialement 2 milliards Usd. Mais l'enthousiasme des investisseurs a poussé l'institution à offrir 2,5 milliards usd, a expliqué dans des médias britanniques, Hassatou N'Sele, le responsable financier de la Banque africaine de développement.

L'opération est assortie d'un taux de 3 points de base au-dessus de l'écart moyen des swaps des crédits américains, c'est à dire le rapport sur les échanges entre les flux d'inté-



rêts des obligations à rendements fixes et des obligations à taux variables, qui s'est légèrement élargi depuis fin février 2017.

Dans un tel contexte, la BAD a battu tous les records avec cette opération. Son carnet des ordres a atteint 3,8 milliards Usd soit le plus important jamais obtenu par elle sur le marché des capitaux. Le nombre d'investisseurs qui sont intervenus a atteint 88 soit le plus important jamais

mobilisé, dont un nombre record de 13 nouveaux. La Banque Africaine de Développement s'est engagée à élargir son portefeuille d'intervention, faisant passer son enveloppe de financement de 3,8 milliards usd en 2012, à 9 milliards usd prévus pour l'année 2017. Le 17 janvier 2017, elle a annoncé avoir mobilisé 1 milliard, cette fois en euros. L'opération était assortie d'une maturité de 7 ans et d'un taux de 0,25%.

**2,4 milliards de FCFA pour améliorer la gestion des zones forestières au Cameroun**

Le 9 mars 2017 a lieu à Yaoundé le lancement officiel du Programme de l'Union européenne (UE) « LandCam: Sécuriser les droits liés aux terres et aux ressources et améliorer la gestion des zones forestières du Cameroun ».

Selon Eulogio Montijano, chargé de projets à la délégation de l'UE, LandCam « vise à soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles, par la promotion d'une gouvernance foncière plus efficace. En particulier, le projet contribuera à renforcer le dialogue autour de la réforme en cours des lois foncières, forestières, minières et environnementales ». Ledit programme sera mise en œuvre par trois organisations de la société civile camerounaise. Il s'agit de l'Institut International pour l'environnement et le développement (Iied), le Centre pour l'environnement et le développement (CED), le Réseau de lutte contre la faim (Relufa). L'UE finance « LandCam » à hauteur de 3,6 millions d'euros (environ 2,4 milliards de FCFA).

De façon détaillée, a indiqué Samuel Nguiffo, coordonnateur du CED, « Le rôle du CED inclura la recherche, la promotion, la médiation communautaire, le développement



des compétences et le conseil technique. En plus d'appuyer la société civile dans ses propositions pour les réformes juridiques, il administrera un fonds de petites subventions. »

Le Relufa, lui, coordonnera le travail de compétence et de diffusion avec les journalistes, et facilitera les mises à l'essai d'approches visant à

assurer les droits liés aux ressources et à la terre.

L'Iied sera en charge de la coordination et de la gestion globale du projet. Il fournira également un soutien technique, rendra compte des enseignements tirés et les partagera, et supervisera les évaluations.

AGENCE ECOFIN/LP



## Guinée-Bissau: les adversaires du président Vaz exigent sa démission

**Sa famille politique l'accuse d'être en pré-campagne et exige l'organisation d'élections générales anticipées.**

Le président José Mario Vaz poursuit sa tournée à l'intérieur du pays. Après Bafat, c'est la région de Gabù, à 200 kilomètres à l'Est de Bissau qui l'a accueilli le dimanche 12 mars en grande pompe, alors que des milliers de ses adversaires politiques manifestent dans les rues de Bissau exigeant sa démission.

C'est la première sortie du président José Mario Vaz depuis son élection à la magistrature suprême à l'été 2014. Ses adversaires du Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et le Cap-Vert (PAIGC), sa famille politique, l'accusent d'être en pré-campagne. Samedi 11 mars, des milliers d'activistes proches de cette formation politique ont battu les dalles scandant des propos hostiles au président et exigeant sa démission et l'organisation d'élections générales anticipées. Une réponse du berger à la bergère, car mercredi le 8 mars, ce

sont les partisans du gouvernement qui ont manifesté devant le Parlement, réclamant l'ouverture de l'hémicycle, fermé depuis plus d'un an, empêchant du coup le Premier ministre Umaro Sissoco Embaló de présenter son programme de politique générale. Des accords signés à Conakry en octobre 2016, sous l'égide du président Condé, n'ont apporté aucun changement.

Aujourd'hui, la vie politique est bouleversée de fond en comble. Le nouveau scénario préconisé par la Guinée ne rassure pas les acteurs politiques dont certains refusent de se rendre à nouveau à Conakry pour un dialogue de sortie de crise.

### LA CÉDÉAO IMPATIENTE

En février dernier, la Communauté internationale des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui devient de plus en plus impatiente de la crise politique en Guinée-Bissau, a envisagé d'accélérer le retrait de l'Ecomib, la force ouest-africaine forte de 550 hommes, dès avril. De l'avais des responsables de la Cédéao, le retrait sera

un signal fort envoyé au président Vaz qui n'applique pas l'accord de Conakry signé en octobre dernier.

Un accord qui prévoyait la nomination d'un Premier ministre de consensus, c'est-à-dire accepté par tous et notamment le PAIGC, le parti majoritaire à l'Assemblée. Mais, le président a nommé en novembre dernier un homme qui ne fait pas l'unanimité, Umaro Cissoko Embaló. Celui-ci a tenté, mais en vain, de faire capoter l'accord de Conakry en attaquant frontalement le médiateur Alpha Condé. Certains analystes estiment que cette manœuvre est vouée à l'échec d'autant plus qu'elle a sérieusement écorné son image à Abuja.

En décembre, les chefs d'Etats de la Cédéao avaient voté le principe du retrait progressif de l'Ecomib, la force ouest-africaine présente à Bissau. La commission s'apprête à débiter le rapatriement dès le mois d'avril. Un geste qui, espère-t-on à Abuja, permettra de faire réfléchir les hommes politiques récalcitrants à respecter leur propre signature.

RFI/LP

## ONU : une activiste burundaise empêchée de s'exprimer devant le Conseil de sécurité

Une militante burundaise des droits de l'Homme devait être entendue, jeudi, par le Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre d'une réunion sur la situation au Burundi. Son intervention a été annulée, suite à l'opposition russe et chinoise.

La réunion s'est tenue sans elle. Carine Kaneza, une défenseuse burundaise des droits de l'Homme, devait intervenir, jeudi 9 mars, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, à New York, en marge de la présentation d'un rapport du secrétaire général Antonio Guterres sur les violations massives des droits de l'Homme au Burundi. Ce pays de la région des Grands Lacs traverse une grave crise née de la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat il y a presque deux ans.

« Plusieurs personnalités, comme l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa, devaient intervenir au cours de cette réunion, et les Britanniques ont proposé d'entendre Carine Kaneza, pour qu'elle apporte son regard sur ce que vivent les citoyens lambda au Burundi », explique une source onusienne qui connaît bien le dossier à France 24.

Porte-parole du mouvement des femmes et des filles pour la paix et la sécurité au Burundi, Carine Kaneza n'a pas les faveurs du gouvernement de Nkurunziza. Début janvier, celui-ci a refusé de prendre part à des discussions de paix sous l'égide de la Tanzanie, en raison notamment de la présence de la militante et de son mouvement à la table des négocia-



**Carine Kaneza, porte-parole du mouvement des femmes et des filles pour la paix et la sécurité au Burundi (Photo/France24).**

ciations.

### PRÉTEXTE TECHNIQUE

Vendredi, des sources diplomatiques ont indiqué à France 24 que la Russie s'était opposée à l'audition de Carine Kaneza par le Conseil de Sécurité de l'ONU, entraînant l'annulation pure et simple de son intervention.

Moscou a invoqué un motif technique, arguant que les membres du Conseil de sécurité n'avaient pas été prévenus suffisamment en avance de cette intervention. Des réticences partagées par la Chine et l'Égypte. Mais des sources diplomatiques ont expliqué à France 24 que les véritables raisons de ce refus étaient ailleurs : la Russie et la Chine voient tout simplement d'un mauvais œil que des activistes des droits de l'Homme soient entendus par le Conseil de Sécurité. Par ailleurs, Moscou protège le gouvernement burundais d'actions plus sévères de l'ONU, ont souligné ces mêmes sources.

Depuis avril 2015, le Burundi est

plongé dans une crise violente qui a fait plus de 500 morts selon l'ONU et jusqu'à près de 2 000 avancement les ONG. Le rapport de Guterres, le premier que le nouveau secrétaire général ait rédigé sur le Burundi, fait état d'une grave crise politique.

Il décrit une population terrorisée par un régime qui viole délibérément les droits humains, presque deux ans après que Pierre Nkurunziza a obtenu son troisième mandat en avril 2015, entraînant des contestations de masse et un coup d'État réprimé dans la violence. Ce rapport met en garde contre un quatrième mandat du président burundais – une éventualité évoquée par Nkurunziza en décembre dernier.

Carine Kaneza a de son côté indiqué à France 24 que « le risque de génocide et d'atrocités de masse » décrit dans le rapport devaient alerter. Le document indique que malgré une baisse des violences déclarées et notamment une baisse des violences armées, les violations des droits de l'Homme se poursuivent : meurtres, disparitions forcées, violences de genre, arrestations arbitraires, tortures, découverte de cadavres non identifiés ont été recensés.

Jamal Benomar, le médiateur de l'ONU dans la crise burundaise, a déclaré quant à lui à France 24 que « les témoignages de torture rapportés sont épouvantables ». « Des corps pendus ont été retrouvés dans la campagne, le long de rivières, laissant croire à de supposés suicides », a-t-il relaté.

FRANCE 24/LP

## Égypte: la justice approuve la remise en liberté d'Hosni Moubarak

Le parquet égyptien a accepté, hier lundi 13 mars, la remise en liberté de l'ex-président Hosni Moubarak, acquitté début mars par la cour de Cassation pour la mort de manifestants en 2011 durant la révolte qui a provoqué sa chute, a indiqué à l'AFP son avocat. L'avocat Me Farid el-Deeb a précisé que M. Moubarak, actuellement retenu dans un hôpital militaire du Caire « pourra rentrer chez lui lorsque les docteurs diront qu'il peut sortir ». Il ne pourra toutefois pas se rendre à l'étranger, d'après son avocat.

\*Tanzanie: le parti au pouvoir exclut 12 « saboteurs »  
Le parti du président tanzanien John Magufuli a annoncé avoir exclu de ses rangs 12 hauts responsables accusés de « sabotage » lors de l'élection présidentielle de 2015, a rapporté RFI. En direct à la télévision, les travaux du parti CCM ont volé la vedette aux habituelles retransmissions de matchs de football du week-end. L'annonce du limogeage d'une douzaine de hauts cadres du parti révolutionnaire, ex-parti unique, a surpris de nombreux militants et supporters du président Magufuli. Le comité central du parti CCM a donc exclu 12 hauts dirigeants du parti dont 2 personnalités en vue : Sophia Simba, dirigeante de la ligue des femmes du CCM, ainsi que Ramadhan Madabida, président de la section du parti de Dar Es Salaam, ont été limogés pour « sabotage ».

## Afrique du Sud et Nigeria veulent désamorcer les tensions xénophobes

Les gouvernements de l'Afrique du Sud et du Nigeria ont annoncé, hier lundi 13 mars, la création d'une plateforme de dialogue destinée à prévenir la répétition des attaques anti-immigrés qui ont récemment agité plusieurs quartiers de Pretoria et Johannesburg. Selon l'AFP, ces dernières semaines, de nombreux magasins et maisons appartenant à des étrangers ont été saccagés dans des faubourgs pauvres de ces deux villes, ravivant le spectre des émeutes xénophobes meurtrières de 2008 et 2015. Les habitants accusent les étrangers, et notamment les Nigériens, d'être à l'origine des trafics de drogue et de la prostitution qui gangrènent leurs quartiers. En 2015, sept personnes sont mortes pendant des pillages visant des commerces tenus par des étrangers à Johannesburg et à Durban. En 2008, des émeutes xénophobes avaient fait 62 morts.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION



Crise turco-néerlandaise

# Les Européens s'y mêlent sur fond de contradictions

Depuis le week-end dernier, le torchon brûle entre la Turquie et les Pays-Bas, entraînant quelques responsables européens à s'y mêler, malheureusement avec des contradictions.

MATSHI

C'est une montée d'escalade des tensions qu'on observe depuis samedi 11 mars 2017 suite au refus des autorités des Pays-Bas de laisser atterrir l'avion qui transportait le ministre turc des Affaires étrangères sur leur sol.

« Pour des raisons d'ordre public », les Néerlandais ont refusé l'atterrissage, aux Pays-Bas, au ministre turc des Affaires étrangères et ont reconduit à la frontière allemande la ministre de la Famille et des Affaires sociales, qui venaient tous les deux mener campagne pour le référendum du 16 avril par lequel le président Recep Tayyip Erdogan entend étendre ses pouvoirs. Celui-ci a d'ailleurs accusé les Pays-Bas d'être une « République bananière » et d'avoir des pratiques rappelant le « fascisme et le nazisme », a rapporté RFI lundi 13 mars.

Selon la Radio française, les autorités néerlandaises ont choisi la voie de la fermeté en refusant la présence de deux ministres turcs pour des raisons liées à l'ordre public et les événements semblent leur avoir donné raison puisque le millier de manifestant pro-Erdogan à Rotterdam a dû être dispersé de manière très musclée par la police.

Du coup, le gouvernement ba-



Des heurts violents ont opposé les manifestants d'origine turque et les policiers, le 11 mars au soir à Rotterdam. (Photo Reuters)

tave récuse désormais officiellement l'idée d'une campagne turque s'adressant à des résidents néerlandais et le Premier ministre a rejeté toutes les demandes d'excuses formulées par Recep Tayyip Erdogan, estimant que ses ministres avaient eu un comportement inacceptable.

### INTRUSION DANS LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Des événements qui se sont invités dans la campagne présidentielle en France où le ministre turc des Affaires étrangères avait été autorisé à participer à un meeting pour la campagne du référendum, puisque celui-ci a été dénoncé à la fois par Europe Ecologie-Les Verts (EELV), Emmanuel Macron, Marine Le Pen et François

Fillon, ce dernier estimant même que le gouvernement avait rompu la solidarité européenne.

En fin de compte, la France est la seule, ce week-end, à avoir autorisé le gouvernement turc à faire campagne en permettant au ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, de s'exprimer à Metz. Il n'y a certes pas de solidarité européenne de principe dans ce genre de situation qui doit être gérée au cas par cas, mais force est de relever que partout ailleurs, les gouvernements européens, appelés à prendre une décision, ont favorisé l'annulation des rassemblements prévus, comme par exemple, un meeting qui devait être organisé en Suisse et quatre autres en Autriche.

### LE DANEMARK PLUS DIPLOMATE

L'Allemagne a quasiment interdit de campagne pour les membres du gouvernement turc dans deux pays puisque le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, a estimé qu'une campagne électorale turque n'avait rien à faire en Allemagne et que les ministres turcs n'étaient pas les bienvenus.

De son côté, le Danemark a été beaucoup plus diplomate dans la forme puisqu'au lieu d'annuler la venue du Premier ministre turc, Binali Yildirim, le Premier ministre danois Lars Løkke Rasmussen a « proposé » qu'il reporte sa visite en raison des attaques à l'encontre des Pays-Bas.

### L'UNION EUROPÉENNE ET L'OTAN APPELLENT À L'APAISEMENT

Dans un contexte très tendu, depuis que des ministres turcs ont été empêchés de tenir des meetings aux Pays-Bas, l'Union européenne a demandé à la Turquie, le lundi, « d'éviter toute déclaration excessive », tandis que l'Otan a appelé à une « désescalade », selon le quotidien L'Express.

Depuis samedi, la tension ne faiblit pas entre La Haye, la ville siège du gouvernement des Pays-Bas et Ankara. Ce lundi, le chef de l'Otan a donc appelé la Turquie et les pays européens, tous membres de l'Alliance atlantique, à une « désescalade des tensions » alors que la situation bascule en une crise ouverte entre la Turquie d'un côté, l'Allemagne et les Pays-Bas, de l'autre.

# Brexit: l'Écosse va demander un référendum d'indépendance

MATSHI/AFP

Chasser le naturel, il revient au galop. Les Écossais qui ont déjà tenté à deux reprises d'organiser un référendum pour sortir du Royaume Uni, voit la sortie de celui-ci de l'Union européenne une occasion toute rêvée.

Elle ne pouvait pas attendre mieux. La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a annoncé lundi qu'elle demanderait la semaine prochaine l'autorisation d'organiser un référendum pour l'indépendance de la province fin 2018 ou début 2019, au moment où le lancement du Brexit est imminent. « La semaine prochaine, je demanderai au Parlement écossais de m'autoriser à trouver un accord avec le gouvernement britannique pour lancer la procédure qui autorisera le Parlement écossais à légiférer sur un référendum d'indépendance », a dit Mme Sturgeon à Edimbourg.

« J'estime qu'il est important que l'Écosse soit en mesure de décider



La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, le 26 septembre 2016 à Glasgow (Photo Reuters)

de son futur (...) avant qu'il ne soit trop tard », a ajouté la Première ministre et chef des indépendantistes du SNP.

L'Écosse s'était prononcée à

62% contre la sortie de l'Union européenne en juin, 52% des Britanniques ayant, eux, choisi le Brexit.

Mme Sturgeon, qui a dit redouter une concentration du pouvoir à

Londres après le Brexit, faisait valoir, depuis, qu'une sortie de l'UE justifierait une nouvelle consultation, après celle perdue par les indépendantistes en 2014.

Selon un sondage BMG publié lundi, 48% des Écossais y sont aujourd'hui favorables.

L'annonce de la Première ministre écossaise intervient alors que les députés britanniques examinaient, lundi après-midi, le projet de loi historique autorisant la Première ministre britannique, Theresa May, à activer la sortie de l'UE.

En cas d'adoption rapide, le déclenchement du divorce avec l'UE pourrait intervenir dès mardi.

En Écosse on estime qu'on a des intérêts avec un certain nombre de pays de l'Union européenne qu'on ne pourrait plus avoir, une fois que le Royaume-Uni aura quitté celle-ci. Mais la tentation d'être un pays à part entière pour traiter directement avec d'autres pays des Nations unies reste aussi grande.



## Caf-C1 : V. Club rassure, Mazembe fait un faux départ

**V. Club doit oublier son nul arraché en déplacement à Banjul contre Gambia Ports Authority (1-1) pour mieux négocier son match retour à Kinshasa. TP Mazembe par contre, est contraint de gagner Caps United en match retour, après le nul concédé à Lubumbashi (1-1).**

ARMEL LANGANDA

Après la manche aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF), l'AS V. Club de Kinshasa a réussi à ramener un nul précieux contre Gambia Authority (1-1). Le TP Mazembe par contre, a fait un faux pas en concédant un nul à domicile contre Camps United (1-1). C'est une entrée en compétition boiteuse pour les Corbeaux Lushois. D'entrée de jeu, l'équipe de Thierry Froger a ramassé un but à la 37<sup>ème</sup> seconde. Un but matinal qui a obligé le TPM à courir derrière l'égalisation dès l'entame.

Habitué à la compétition, le TP Mazembe est dans l'obligation de se remettre en confiance pour arracher la qualification à Harare. L'attaque n'est pas prolifique comme avant. Dans l'animation du jeu, les Corbeaux ont éprouvé des difficultés pour mettre en difficulté l'équipe adverse.

L'autre représentant congolais dans cette compétition, c'est l'AS V.



AS V. Club de Kinshasa au stade des Martyrs

Club qui a réussi un nul d'un but partout contre Gambia Authority. A défaut d'une victoire à Kinshasa, un nul de zéro but partout ou de plus d'un but qualifierait V. Club pour le prochain tour de cette compétition.

Ailleurs, le Zamalek d'Egypte n'a pas fait de détails devant Rangers International du Nigéria, 4-1. Par contre, Rivers United du Nigéria gifle Al Merreikh du Soudan 3-0.

Même score respectivement pour l'Etoile Sportive du Sahel devant l'AS Tanda de Côte d'Ivoire et Al Hilal devant Port Louis d'Ile Maurice.

Les matchs retour de ces 1/16<sup>èmes</sup> de finale de la Ligue des champions se disputent le week-end prochain. Les qualifiés seront versés directement en phase de poules tandis que les éliminés auront la possibilité de disputer les barrages pour l'accès-

sion en groupes de la Coupe de la Confédération.

### Résultats

Mamelodi Sundowns 2 Kampala City 1  
Young Africans 1 Zanaco 1  
Espérance de Tunis 3 Horoya 1  
Al Ahly 1 Bidvest Wits 0  
Wydad 1 CF Mounana 0  
USM Alger 2 Rail Club Kadiogo 0  
Ahly Tripoli 2 FUS Rabat 0  
Clube Ferroviario 2 Barrack Young Controllers 0  
AC Léopards Dolisie 0 Saint George 1  
TP Mazembe 1 Caps United 1  
Coton Sport 1 Cnaps 0  
Rivers United 3 Al Merreikh 0  
Gambia Port Authority 1 AS Vita Club 1  
Zamalek 4 Rangers 1  
Etoile du Sahel 3 AS Tanda 0  
Al Hilal 3 Port Louis 0

## Can U20 2017: la Zambie sacrée championne d'Afrique

La Zambie est championne d'Afrique U20. En finale de la CAN U20 2017 disputée ce dimanche contre le Sénégal, les Chipolopololo juniors l'ont emporté sur les Lionceaux sur la marque de 2-0.

Le match a été plié en première période avec l'ouverture du score de Patson Daka à la 16<sup>ème</sup> minute. Un peu plus d'un quart d'heure plus tard, Edward Chilufya double la mise pour les Zambiens (35<sup>ème</sup>). 2-0, score à la pause. A la reprise, les quelques attaques timides du Sénégal ne lui permettront ni de réduire le score, ni d'obtenir l'égalisation.

## CAN 2019 : le Malawi déclare forfait

Engagé dans le groupe B des éliminatoires de la CAN 2019 avec le pays-hôte, le Cameroun, le Maroc, et le vainqueur du barrage Comores-Maurice, le Malawi a annoncé qu'il déclare forfait faute de moyens financiers. «Après avoir considéré toutes les options, nous avons décidé de nous retirer des qualifications pour la CAN à partir du 30 avril à cause d'un manque de financements», a déploré le président de la Fédération malawite, Alfred Gunda, dans un communiqué. Alors que la CAF souhaitait que les résultats du pays-hôte soient pris en compte pour la première fois, ce coup de théâtre vient tout chambouler et va contraindre l'instance à revoir son règlement pour cette poule où la 2<sup>e</sup> place était potentiellement qualificative. Alors qu'il semblait disposer d'un boulevard pour la qualification, le Maroc pourrait avoir la partie plus compliquée que prévu...

## Epfin : FC Orange sanctionné à cause de ses supporters

Le propriétaire du FC Orange, Jean-Max Mayaka, conteste la série de forfaits que l'Entente provinciale de football de Kinshasa (EPFKIN) a infligés à son club. « Les amendes qu'on nous a infligées et qu'on a contestées étaient liées au fait qu'il y avait des soi-disant supporters du FC Orange qui auraient violé la zone neutre. Nous avons réagi en démontrant avec des images à l'appui qu'il y avait une équipe qui n'était même pas de notre compétition qui proférait des injures contre les dirigeants du FC Orange, ses athlètes et voire son staff technique», explique Jean-Max Mayaka. Le propriétaire du FC Orange sollicite l'intervention de la Ligue provinciale de football de Kinshasa (LIFKIN) pour trancher ce litige qui, selon lui, pousse son club à la relégation.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Caf-C2 : FC Renaissance et Sanga Balende encore en course

ARMEL L

Rien n'est encore perdu pour les deux clubs congolais engagés à la 14<sup>ème</sup> édition de la Coupe de la Confédération. Battu à l'aller (2-0) par Mouloudia d'Alger, le FC Renaissance du Congo est obligé de se réorganiser davantage pour réussir le match retour à Kinshasa.

Lors de la manche aller à Alger, l'équipe kinoise a quand même réussi à tenir en échec l'équipe locale à la première période (0-0). C'était déjà un petit exploit pour les Oranges. La manche retour ne s'annonce pas du tout facile mais pas impossible pour le FC Renaissance qui évoluera aux côtés de ses nombreux supporters au stade des Martyrs.

Seul Sa Majesté Sanga Balende avait réussi à gagner son match contre Al Hilal du Soudan (1-0), au stade Frédéric Kibasa Maliba, à Lubumbashi. Bien que minime, ce score donne quand même de l'espoir aux rouges et or qui ont l'obligation de mouiller leurs maillots au Soudan en manche retour.

Tous les résultats  
Vendredi



Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi

Smouha (Egy) 4-0 Ulinzi Stars (Ken)  
Zesco United (Zam) 2-0 Le Messenger Ngozi (Bdi)  
MC Alger (Alg) 2-0 FC Renaissance (Cod)

### Samedi

Recreativo Libolo (Ang) 2-1 Ngezi Platinum Stars (Zim)  
Sanga Balende (Cod) 1-0 Al Hilal Ubayyid (Sud)  
Etoile du Congo (Cgo) 0-0 JS Kabylie (Alg)  
Vipers SC (Oug) 1-0 Platinum Stars (Rsa)  
AS Kaloum (Gui) 1-0 Ittihad Tanger

(Mar)  
Onze Créateurs (Mli) 1-0 Rayon Sports (Rwa)  
CS Sfaxien (Tun) 5-0 Yong Sports Academy (Cmr)

### Dimanche :

Club Africain (Tun) 9-1 RSLAF (Sle)  
ASEC Mimosas (Civ) 2-0 Apejes de Mfou (Cmr)  
Djoliba (Mli) 2-0 Al Masry (Egy)  
MAS Fès (Mar) 3-1 SC Gagnoa (Civ)  
Azam (Tan) 1-0 Mbabane Swallows (Swa)  
Al Ahly Shendy (Sud) 3-2 Supersport Utd (Rsa)



## Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

### DIRECTION GÉNÉRALE

#### ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

#### CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

### RÉDACTION

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

#### RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

#### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

#### POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40

#### ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

#### SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22  
Herve Ntumba 0823538803

#### SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

#### INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

#### CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

#### COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

### RÉALISATION

#### METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

### DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

### LEPOTENTIELONLINE.COM

#### RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

### ADMINISTRATION & FINANCES

#### CHEF DE SERVICE

Albert Tshiami 081 493 47 53

#### COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

#### CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

#### INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

### MARKETING & COMMERCIAL

#### CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

#### AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

### IMPRIMERIE 7

#### CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

#### Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



## Arts plastiques : exposition-vente à l'alliance française de Matadi

**Au cours de l'exposition organisée dans le cadre des activités festives du mois de la Francophonie, quatre autres activités culturelles sont au rendez-vous. C'est le cas, notamment, du théâtre et du ballet.**

### BIENVENU IPAN

Dans le cadre des activités du mois de la Francophonie qui s'étend du 8 au 27 mars 2017, l'alliance française de Matadi a organisé, du 8 au 11 mars 2017 à son siège, quatre journées d'exposition et vente d'œuvres d'art.

Les arts plastiques-peinture, sculpture et céramique-exposés en vente sont des œuvres collectives issues du savoir-faire des artistes qui travaillent hors normes. Il s'agit aussi des œuvres des artistes qui ont beaucoup œuvré à Matadi, et des ceux qui travaillent dans les conditions matérielles stables et dont les préparatifs ont commencé depuis décembre 2016.

Plus de quatre activités sont prévues à l'Alliance française de Matadi pour la célé-



bration du mois de la Francophonie, notamment un festival scolaire comprenant un concours de génie en herbe pour les classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire, un concours d'orthographe, un concours d'appellation des mots français pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> secondaire ainsi que le théâtre en français.

En plus de ces activités, s'ajoutent d'autres prévues le 20 mars, date marquant la célébration de la Journée in-

ternationale de la Francophonie. C'est le cas d'une conférence et d'autres activités culturelles dont le théâtre, le ballet, la projection des films et le « One man show ».

La dernière activité du mois de la Francophonie, prévue le 27 mars 2017 dans le cadre de la journée internationale du théâtre, va donner l'opportunité aux artistes comédiens de prêter en toute liberté, avec le break, le smurf, le théâtre et l'humour.

Le mois de la Francophonie est placé sous le thème « *Sauvons la langue française, les réseaux sociaux tuent la langue* ». Ce message interpelle la conscience de tout un chacun à utiliser correctement la langue française et l'orthographe des mots.

Ce, lors de la rédaction des messages texto et autres textes pendant les conversations téléphoniques ou par Internet.

## Tunisie : les journées de la francophonie prévues du 16 mars au 2 avril 2017

Le 20 mars de chaque année, les francophones du monde entier célèbrent la Journée internationale de la Francophonie. Cette date est l'occasion pour 274 millions de francophones répartis sur les cinq continents de promouvoir la langue française, mais également de rappeler les valeurs de la francophonie : le dialogue des cultures, la solidarité et le désir de vivre ensemble.

Au cours de ces journées, des activités diverses mettant en avant des domaines variés tels que la littérature et la musique seront proposées au sein de l'Institut français de Tunisie (IFT) mais également sur le grand Tunis et dans les régions. Le cinéma occupera une place de choix avec une large sélection de films qui feront apprécier au public tunisien la diversité des visages de la francophonie. Des concours francophones seront organisés : un concours d'écriture et de création « Dis-moi dix mots » ainsi que d'autres



concours, clôturés par une remise de prix qui aura lieu le 19 mars. Une performance SLAM du slameur canadien YAO et du slameur tunisien Hatem Karoui auront lieu le 16 mars. Un jeu/concours sur Face book sera également organisé permettant de gagner des prix offerts par les diffé-

rentes ambassades (montre Swatch, couteau suisse, un an d'abonnement à la médiathèque, sirop d'érable).

Cette année encore, les Journées de la francophonie offriront l'occasion de célébrer la langue française. Le programme détaillé s'y afférant sera communiqué ultérieure-

ment. La Tunisie, pays membre de l'OIF, aura l'honneur d'accueillir, pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Francophonie, le Congrès mondial des professeurs de français en juillet 2020 et le sommet de la Francophonie en novembre 2020.

ESPACE MANAGER/LP



**Poursuivant sa tournée diplomatique en Afrique**

## Félix Tshisekedi a rencontré le président malien

**Le nouveau président du Rassemblement, Félix Tshisekedi Tshilombo, continue bonnement sa tournée diplomatique dans les pays africains. Ce périple est étroitement lié avec le blocage dans la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo.**

**A**utant le Rassemblement négocie au plan national, autant Félix Tshisekedi ratisse large au plan africain pour désamorcer la crise congolaise. Après l'Afrique du Sud et la Guinée, Félix Tshisekedi a été reçu, le lundi 13 mars à Bamako, par le président malien, Ibrahim Boubakar Keita. « Le président du Rassemblement a défendu la nécessité de son hôte de s'impliquer davantage pour le respect de l'Accord du 31 décembre 2016 », a dit à Actualite.cd, Peter Kazadi, cadre de l'UDPS. L'entretien



**Félix Tshisekedi (g) après son entretien avec le président malien (d).**

qui a duré 45 minutes a tourné autour de la crise politique en République démocratique du Congo.

Cette rencontre inter-

vient deux jours après le tête-à-tête avec Alpha Condé, président de la République de Guinée et président en exercice de l'Union Africaine. Cette

tournée dans les pays africains doit être étroitement liée avec la crise en RDC où la Majorité présidentielle continue de multiplier des exceptions avant la conclusion de l'Arrangement particulier à l'Accord de la Saint-Sylvestre. Depuis la signature de ce compromis, aucune avancée n'est enregistrée sur le terrain. Les discussions du Centre interdiocésain continuent à aiguiser sur les modalités de désignation du Premier ministre à présenter par le Rassemblement, la présidence du Conseil national de suivi de l'Accord et sur le chronogramme de la mise en œuvre de l'Accord.

Entretemps, le Rassemblement et le pouvoir de Kinshasa n'ont pas encore trouvé un arrangement sur le lieu de sépulture d'Etienne Tshisekedi, décédé depuis le 1<sup>er</sup> février à Bruxelles.

A en croire Actualite.cd, Félix Tshisekedi regagne Kinshasa ce mercredi 15 mars 2016.

## Vatican : le pape François prévoit une visite à Juba et zappe Kinshasa

**P**remier pays catholique de l'Afrique noire, la RDC attendra encore très longtemps pour accueillir le pape François.

Alors que, le 7 mars, l'épiscopat catholique de la RD Congo, en première ligne dans la crise politique, dénonçait les « manœuvres visant à retarder la mise en application de

l'accord du 31 décembre », le pape François a laissé entendre que le voyage qu'il envisageait de faire en 2017 dans ce pays, ainsi qu'au Congo-Brazzaville, n'était plus d'actualité.

Dans une interview au journal allemand Die Zeit, parue le 9 mars, le Souverain Pontife en exprime le regret

: « Il était prévu d'aller dans les deux Congo, mais, avec Kabila, ça ne va pas, je ne crois pas qu'on puisse y aller », a-t-il confié. Une décision certainement mûrie avec le Cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa et membre du « C9 », le conseil spécial des cardinaux du pape.

En revanche, François a confirmé son intention de se rendre au Soudan du Sud dès cette année en compagnie de Justin Welby, l'archevêque anglican de Cantorbéry. Ce pays déchiré par la guerre, compte environ 3 millions de catholiques et 2 millions d'anglicans.

LP

## Moïse Katumbi : « Le pays est au bord de la faillite »

(Suite de la page 2)

(président du Rassemblement) ira remettre ce nom au président Kabila, comme demandé par ce dernier aux évêques.»

### Le président Kabila, lui, pourrait refuser cette candidature ?

«Non ! Il n'est plus en mesure de refuser. L'accord de la saint-Sylvestre ne laisse pas cette marge au président. N'oubliez pas que c'est de cet accord qu'il tire sa petite légitimité.»

### La présidentielle en 2017, vous y croyez toujours ?

«Bien sûr. La Ceni a déjà enregistré près de vingt millions d'électeurs. Soit près de la

moitié du corps électoral. En juin, tout peut être fini. Le pouvoir a fait accélérer le processus, non pas pour la présidentielle mais pour le référendum qu'il veut organiser.»

### Après, il faut encore organiser le scrutin. Cela a un coût. L'Etat congolais aura-t-il les moyens ?

«Je sais que l'actuel gouvernement affirme que le pays n'a pas les moyens d'organiser ces élections. C'est encore une manœuvre pour tenter de modifier le système électoral et passer au suffrage indirect. Le président serait ainsi élu par les députés. Je mets en garde ces députés, ils doivent savoir que le peuple ne veut pas se faire voler son scrutin. Il veut élire

son prochain président. Qui plus est, les députés en place ne sont plus légitimes, leur mandat est arrivé à échéance, comme celui du président. Donc, pour en revenir à votre question, oui, l'Etat congolais peut et va organiser ces élections. On va contribuer à l'organisation des élections. Les Congolais qui ont les moyens ouvriront largement leur portefeuille, le peuple se mobilisera pour donner ce qu'il peut, même 50 cents. C'est un message à envoyer à la communauté internationale pour lui montrer la détermination de tout un peuple. Avec un tel message, elle nous soutiendra, je peux vous le garantir. Chaque semaine, je suis dans les avions. Je parcours le monde à

la recherche de soutiens pour le scrutin et pour l'après scrutin. Si on a l'alternance, en deux ou trois mois, on peut changer le visage du pays et mettre un terme à toutes ces tueries derrière lesquelles on retrouve la main du pouvoir. Cela doit cesser. Mon pays n'est pas une boucherie. Aucun peuple n'a le droit de souffrir comme souffre le peuple congolais. Ces voyages portent leurs fruits. La communauté internationale a compris qu'il y avait une forte opposition au Congo, qu'elle est crédible et qu'elle n'est pas là pour chercher un poste et les dollars. On voit que le regard change aux quatre coins du monde.»

LA LIBRE BELGIQUE / LE POTENTIEL

### APOSTROPHE

#### Perles politiques 2

BEN-CLET



**L**a période est exceptionnellement fertile pour capter, à temps et à contretemps, les saillies des politiciens. Les unes mieux inspirées que les autres, ces perles aident à mieux évaluer l'âme des politiciens, à travers les non-dits, les points de suspension. Nous voici donc à l'édition n°2.

Félix Kalala, coordonnateur de la Liprosoc, membre du Front pour le respect de la constitution : « Fidèle Babala (MLC) a plus que jamais besoin de compassion et de sympathie de la population congolaise à cause de ses démêlés judiciaires dans le dossier J.P. Bemba à la Cour pénale internationale de La Haye. Il vient de se rendre coupable d'une immixtion malveillante dans le dossier de désignation de Pierre Lumbi à la présidence du Comité des sages du Rassemblement, dossier dont il ignore les tenants et les aboutissants ». (09/03/17)

Martin Fayulu, député (Dynamique/Rassemblement) : « Comment expliquer qu'un fils de ce pays, qui n'est jamais rentré ici depuis douze ans pour, semble-t-il, des raisons judiciaires, surgisse du coup et jette un pavé dans la mare, en disant qu'il est candidat premier ministre ? Comment expliquer qu'il soit rentré sans être inquiété et que ses ennemis judiciaires se soient miraculeusement estompés ? » (Le Phare 13/03/17)

Jean de Dieu Kilima, activiste de Filimbi : « Nous avons combattu pour l'alternance démocratique dans notre pays durant une longue période. Malheureusement, elle est devenue pour nous un rêve. Notre lutte a désormais besoin de gens et surtout de l'énergie de la jeunesse. C'est maintenant ou jamais. La jeunesse est la seule force qui peut déclencher la vraie démocratie dans notre pays ». (Le Phare 13/03/17)